CENTRE d'ANIMATION SOCIALE Jean-Claude LAUDE PROJET SOCIAL 2017 - 2020

Animation Globale et Coordination - Animation Collective Familles



Rue Jacques Guède - 72470 CHAMPAGNÉ - 2 02.43.82.82.21 accueil@cas-champagne.fr - Site : centreanimationsociale-champagne.fr

SOMMAIRE

Introduction	page 05
I Presentation de l'association gestionnaire du Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE de Champagne	page 06
- VIE ASSOCIATIVE	page 06
- LES ADHERENTS	page 07
- LES MOYENS HUMAINS	page 08
- LES MOYENS FINANCIERS	page 09
- LES LOCAUX	page 10
- LES DYNAMIQUES PARTENARIALES AUTOUR DU CENTRE D'ANIMATION JEAN-CLAUDE LAUDE	page 11 à 13
II PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE LA DEMARCHE - EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT - ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX	(page 1₄
METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'EVALUATION	page 14
METHODOLOGIE D'ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX	
III EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT (2013-2016)	page 1
1 PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DES MUTATIONS URBAINES SUR L'EVOLUTION SOCIOLOGIQUE DES FAMILLES ET LEUR MODE D'APPROPRIATION DU TERRITOIRE.	
- AXE 1: ADAPTER NOS ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES	
- AXE 2: ACCUEIL ET SOUTIEN DES FAMILLES DANS L'ACCES A LEURS DROITS	
2 INVESTIR LES ADHERENTS, LES FAMILLES ET LES HABITANTS DANS LA VIE ET LA GOUVERNANCE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE	page 32 à 3
3 DEVELOPPER L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE LOCAL	page 38 à 43
IDENTIFICATION DES AXES D'AMELIORATION	page 44
IV ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE	page 4
ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE	page 45
- SITUATION GEOGRAPHIQUE, ORGANISATION DE LA VILLE, TYPOLOGIE DES LOGEMENTS	page 45 à 46
- La population	page 47
- LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	
- LES SERVICES DE PROXIMITE ET LA VIE ASSOCIATIVE	
- L'EMPLOI ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE	page 56
❷ LA REPRESENTATION QUE SE FONT LES PERSONNES RESSOURCES, LES FAMILLES, LES HABITANTS D'UN EQUIPEMENT CENTRE SOCIAL ET,	
LEUR VISION SUR LE CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE	
3 TERRITOIRE(S)	
- LA COMMUNE DE CHAMPAGNE ET SES ZONES D'INFLUENCE	
- LE TERRITOIRE D'USAGE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE	page 63 à 70
V LE DIAGNOSTIC : ANALYSE DE L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT ET DE L'ETAT DES LIEUX	
CONSTATS ET ENJEUX DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE	
- A L'ACCESSIBILITE	
- B La solidarite	
- C. LE TERRITOIRE, LE PARTENARIAT LOCAL, LA PLACE ET LE ROLE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE, JEAN-CLAUDE LAUDE	page 74

② DES ENJEUX VERS LES PROBLEMATIQUES	page 75
VI LE PROJET SOCIAL 2017-2020 : OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION	page 76
DES PROBLEMATIQUES VERS LES OBJECTIFS	page 76
- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES	page 76
- LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX	page 76
2 DES OBJECTIFS VERS UN PLAN D'ACTIONS	page 77
- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES	page 77 à 80
DES PROBLEMATIQUES VERS LES OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION LES OBJECTIFS SPECIFIQUES LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX DES OBJECTIFS VERS UN PLAN D'ACTIONS LES OBJECTIFS SPECIFIQUES LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX	page 81 à 82
VII ECONOMIE DE PROJET	page 83
VIII MODALITES D'EVALUATION	page 84
- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES	page 84
- LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX	page 85
LEXIQUE	page 86 à 87

INTRODUCTION

L'association CENTRE D'ANIMATION SOCIALE Jean-Claude LAUDE est une structure d'Animation de la Vie Sociale, agréée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Son projet social, élaboré en concertation avec les acteurs locaux, notamment la commune de Champagné, les habitants et les familles, prend en compte les problématiques du territoire de Champagné.

Il doit répondre à 2 missions :

Mission 1

Etre un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

Mission 2

Etre un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

LA CAF DE LA SARTHE ACCORDE AU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE DEUX AGREMENTS

Un agrément Animation Globale et Coordination (AGC)

Un financement destiné:

- → A assurer l'accueil des familles et des habitants
- → A développer l'implication des usagers
- → A favoriser la mixité sociale et l'accès au plus grand nombre
- → A proposer des actions adaptées au public
- → A développer la concertation des professionnels du territoire

Un agrément Animation Collective Familles (ACF)

Un financement destiné à mettre en place des actions en direction des familles qui correspondent à leurs préoccupations :

- → Soutien à la parentalité
- → Information, orientation
- → Proposer des actions Parents/Enfants
- → Entretenir à cet effet le diagnostic famille

I PRESENTATION DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE DE CHAMPAGNE

Le Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE est administré par une association loi 1901 qui existe depuis 1987.

VIE ASSOCIATIVE

L'association est gérée par un Conseil d'Administration (CA) composé à ce jour de 22 membres, lui-même composé d'un bureau de 10 membres. Le bureau est composé de 8 membres utilisateurs et 2 membres représentant une association locale, respectivement Femmes Solidaires et l'ADMR.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- Collège des institutions 4 membres de droit (la responsable de circonscription du département ne fait plus partie du CA depuis le 21 mai 2014) :
 - 1 représentant du Conseil d'Administration de la CAF
 - La responsable de territoire Pays du Mans de la CAF
 - 2 élus municipaux (5 se sont succédés sur la période du projet social finissant)
- ◆ Collège des utilisateurs
 - 5 membres associatifs
 - 14 membres utilisateurs (4 nouveaux membres sont arrivés sur la période du projet social finissant)

La gouvernance de l'association a fait le choix de travailler les sujets à aborder dans des commissions thématiques, puis de soumettre les orientations à l'arbitrage du CA. Le CA se réunit en moyenne 5 fois dans l'année.

Des commissions, où seuls les membres du CA siègent : budget, gestion du personnel, projet social.

Des commissions mixtes, administrateurs/salariés : commission communication, préparation de l'Assemblée Générale, projet social (dans sa phase opérationnelle : diagnostic-perspectives).

Des commissions « ouvertes » (avec en plus des adhérents non élus) : commission « enfance/jeunesse ». Cette commission n'a pas été réunie sur la période du projet social finissant.

L'association Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE siège au comité de pilotage territorial Commune-CAF-CAS/JCL, est Co gestionnaire des TAP depuis 2014, la directrice siège au CA du Collège Wilbur Wright.

L'association Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE est présente dans de nombreux réseaux extra communaux :

L'ADCS, le réseau Jeunesse de la Sarthe piloté par la DDCS, le réseau PIJ de la Sarthe, le réseau d'Ecoute d'Appui à la Parentalité (REAAP), le réseau CLAS, le collectif départemental de lutte contre les discriminations, le mouvement d'éducation populaire Les FRANCAS.

LES ADHERENTS

L'adhésion est familiale, elle n'est pas obligatoire mais nous incitons fortement les familles à la prendre.

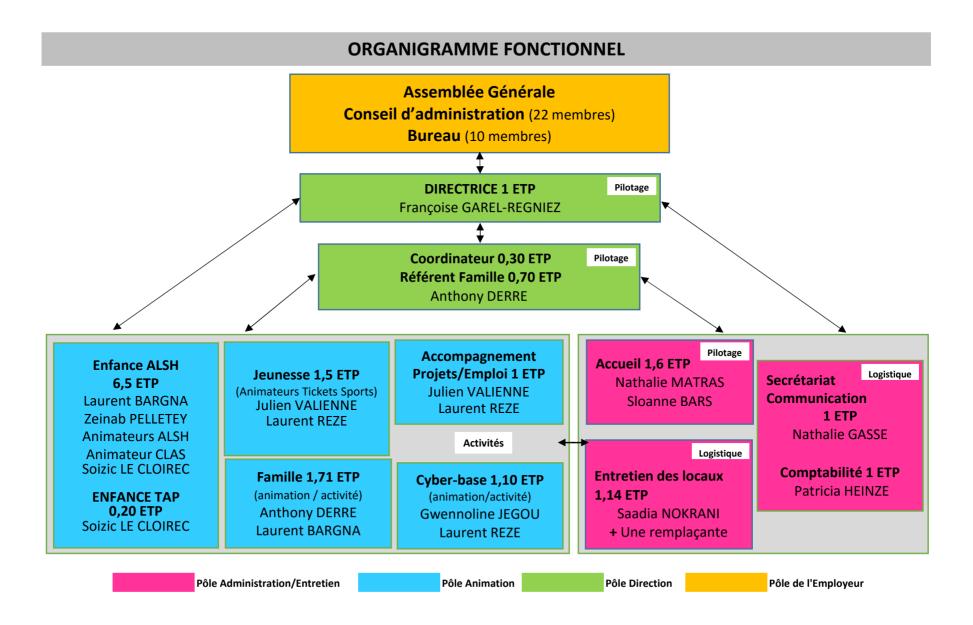
	rayo	Communes onnement du co	ollège	Commune du Canton			Lo	e Mans Métropo	Autres			
	Fatines	St Mars La Brière	St Corneille	Montfort	Connerré	Sillé Le Philippe	Changé	Yvré L'Evêque	Coulaines	Le Mans	Autics	Champagné
2012 2013	25	22	11	3	0	2	0	4	2	9	16	248
2013 2014	32	21	9	0	0	1	1	5	3	10	10	200
2014 2015	31	34	9	1	0	2	1	4	1	10	7	204

	Avant 201!	5 Comi	nunes de l'ancie	en canton auqu	el appartenait (Champagné ¹	Après 2015	Comr	nunes du nou	veau canton au	quel appartient C	hampagné ²	
	Communes rayonnement du collège									Le Mans	Métropole		Autres
	Fatines	St Mars La Brière	St Corneille	Montfort	Connerré	Sillé Le Philippe	Brette- Les-Pins	Changé	Yvré L'Evêque	Champagné	Coulaines	Le Mans	
2015 2016	17	30	15	2	0	1	1	1	4	228	0	8	16

¹ Voir carte de territoire, chapitre

² Voir carte de territoire, chapitre

LES MOYENS HUMAINS



LES MOYENS FINANCIERS

Le compte de résultats des 4 années du Projet Social finissant

Années	Comptes de résultats	Pilotage	Logistique	Animation Collectives Familles	Activités	Prestations externes	Résultats
2012	Charges	170 991.11	137 096.20	35 031.08	319074.43		
(Projet Social Précédent)	Produits	168 231.11	174 707.00	34 256.11	321531.89		-5 870.20 €
2013	Charges	170 814.54	144 328.62	37 245.92	316308.54		11 92 62 6
2013	Produits	169 814.54	142 664.69	37 2245.92	317789.12		-11 83.62 €
2014	Charges	193 628.38	139 612.47	34 094.4	312372.87		+70.28 €
2014	Produits	193 628.38	139 683.35	34 094.4	312372.87		+70.20 €
2015³	Charges	193 473.68	156 987.24	36 558.41	335319.62	5 881.66	+6 979.84 €
2015	Produits	192 626.03	164 814.73	36 558.41	335319.62	5 881.66	+0 9/9.04 €
2016 4	Charges	175 195.00	147 450.00	38 505.00	333 622.00	17 299.00	
2016	Produits	175 195.00	147 450.00	38 505.00	333 622.00	17 299.00	

³ Voir en annexe 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 budget 2015

⁴ Voir en annexe 2.1, 2.1 « Economie de budget » budget réalisé 2015

LES LOCAUX

Les activités du CAS/JCL sont hébergées dans des locaux mis à disposition par la commune de Champagné.

Le bâtiment offre une surface de 860 m² et est conçu en 4 parties.

La partie centrale étant le lieu d'accueil, d'information, d'orientation et de permanences.

Une aile gauche est destinée à l'accueil des enfants (ALSH, Accompagnement scolaire, danse, soirées débat, salle de réunion des commissions...).

L'étage accueille les bureaux des animateurs permanents.

Dans l'aile droite se trouvent le PIJ, les services de la PMI et de l'Action Sociale de Proximité, une Cyber-base, une salle à usage multiple (salle d'attente PMI, préparation à l'accouchement, salle de réunion) et une cuisine.

A l'étage, sont hébergés les bureaux de l'administration et de la direction du CAS/JCL.

L'ensemble est réuni par des coursives extérieures couvertes que nous utilisons comme lieu d'affichage.

Au rez de jardin, se trouve une salle de réunion destinée aux associations locales dont le CAS/JCL, qui peut servir pendant les vacances comme salle d'activités pour les enfants de l'ALSH, pour organiser des ateliers pour les adolescents...

Un local rangement, des archives et le vestiaire du Secours Populaire.

LES DYNAMIQUES PARTENARIALES AUTOUR DU CAS/JC L

Dynamique partenariale autour de la gouvernance

Centre d'Animation Sociale

GOUVERNANCE

ADMINISTRATEURS

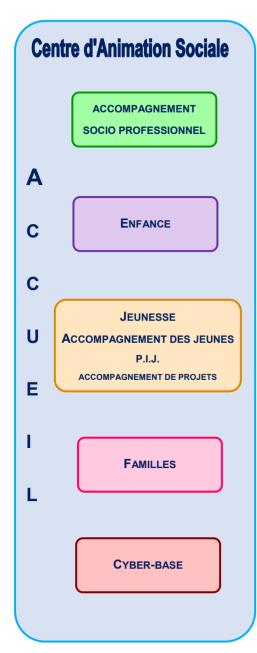
ASSEMBLEE GENERALE
BUREAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMMISSIONS

Partenariat autour de la gouvernance CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES: - Un agrément Animation Globale et Coordination. RESPONSABLE DE TERRITOIRE PAYS DU MANS - Un agrément Animation Collective Famille. MEMBRE DU CA DE LA CAF - Une convention PSO - Financement sur appels à projets. MAIRIE DE CHAMPAGNE : Convention d'objectifs et de financement. 2 MEMBRES DE DROITS AU C.A. Convention de mise à disposition des locaux. COMMISSION - Un administrateur du CAS participe aux commissions **ENFANCE/JEUNESSE/EDUCATION:** Enfance/Jeunesse/Education **ASSOCIATIONS LOCALES:** ADMR. FEMMES SOLIDAIRES. GENERATION MOUVEMENT. FAMILLES RURALES. SECOURS POPULAIRE. JARDINS FAMILIAUX. ont une place au C.A. non occupée **CHANTIER FORMATION INSERTION** ont un représentant au C.A. **CONSEIL DEPARTEMENTAL:** - Convention de mise à disposition de locaux et de partenariats. Financement sur appels à projets. D.D.C.S.: - Financement sur appels à projets. **CHANTIER FORMATION INSERTION:** - Mise à disposition de personnels sur la base d'une convention. - Une convention de partenariat autour de l'insertion et de l'emploi. **EDUCATION NATIONALE:** Convention de partenariat d'actions. COLLEGE LES FRANCAS: - Adhère et siège au comité directeur. ASSOCIATION DEPARTEMENTALE - Adhère et siège au conseil d'administration. DES CENTRES SOCIAUX:

Dynamique partenariale autour du pilotage (direction, accueil de la structure)

Partenariat autour du Pilotage **Centre d'Animation Sociale** CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES: - Temps de travail sur la mise en œuvre des agréments Animation Globale et Coordination et Animation Collective RESPONSABLE DE TERRITOIRE PAYS DU MANS AGENT DE DEVELOPPEMENT PAYS DU MANS Familles. - Suivi du Projet Social. - Suivi du conventionnement PSO. - Suivi du contrat Enfance/Jeunesse CAF + COMMUNES D'YVRE L'EVEQUE. - Participation au comité de pilotage RAMPE. DE SARGE LES LE MANS DE CHAMPAGNE : **PILOTAGE** SERVICES MUNICIPAUX: - Gestion entretien des locaux SECRETAIRE GENERALE DES SERVICES - Formalisation des conventionnements. RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES - Suivi du contrat Enfance/Jeunesse. RESPONSABLE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE DIRECTION - Pilotage de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. ACCUEIL **EDUCATION NATIONALE:** Siège au conseil d'administration du collège. COLLEGE LES FRANCAS: - Adhère et siège au comité directeur. ASSOCIATION DEPARTEMENTALE - Adhère et siège au conseil d'administration. DES CENTRES SOCIAUX :

Dynamique partenariale locale autour des secteurs d'activités



Partenariat Local

CHANTIER FORMATION INSERTION:

- Organisation commune d'un accueil emploi et de temps d'informations collectives.
- Orientation d'habitants vers le CFI.

SERVICE ENFANCE

- Co organisation des TAP.

ELUS MUNICIPAUX :

 Organisation de la bourse de soutien aux jeunes non indemnisés

COLLECTIF CULTURE D'ICI

ET D'AILLEURS: FEMMES SOLIDAIRES, BIBLIOTHEQUE POUR TOUS, AMUSIQUONS NOUS, BOUGER, SERVICE MUNICIPAL ENFANCE.

 Organisation des semaines d'éducation contre les discriminations

MISSION LOCALE:

accueils emploi.

collégiens.

Coordination sur les

Participation aux projets

ECOLES:
- Partenariat autour des TAP, participation aux conseils d'école, semaines d'éducation contre les discriminations.

MAISON DE L'EMPLOI :

 Coordination de Café Métiers.

SECOURS POPULAIRE:

- Droits de l'enfant.

ASSOCIATIONS LOCALES:

- Implication dans l'animation des TAP.

COMMISSION ENFANCE/JEUNESSE EDUCATION MUNICIPALE:

- Organisation des Tickets Sports et Culture.
- Accompagnement « Atout Jeunes ».

COLLEGE :

 Actions de prévention santé, aide à l'orientation, actions d'éducation à la citoyenneté.

ASSOCIATION LOCALES :

 Implication sur l'animation des Tickets Sports et Culture.

SECOURS POPULAIRE:

- Aide aux familles pour inscription ALSH.
- Chasse à l'œuf.

FEMMES SOLIDAIRES :

 Organisation d'évènements pour la défense des droits des femmes.

RESEAU PETITE ENFANCE : PMI, M. ACCUEIL, RAMPE

 Co organisation d'actions de prévention.

PMI

- Animation dans la salle d'attente

COLLEGE:

- Action de prévention vers les parents de collégiens.

COLLEGE:

 Actions de prévention multimédias, aide technique sur certains projets.

MAIRIE:

- Animations au sein des TAP.

Ecoles:

- Animation multi médias dans une classe.

II PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE LA DEMARCHE - EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT - ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX

La commission Projet Social réunie le 21 mai 2015 a impulsé la démarche, elle a souhaité donner une dimension participative à la méthodologie à adopter, le Conseil d'Administration réuni le 21 juin 2015 a validé l'approche.

1 METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'EVALUATION

Afin d'obtenir une évaluation des objectifs du Projet Social finissant la plus complète possible, nous avons choisi d'organiser des groupes de travail par fonction. Quatre groupes de travail ont été retenu.

Trois groupes de professionnels :

- Un groupe de travail animateurs, animé par le coordinateur,
- Un groupe de travail personnel administratif, animée par la directrice,
- Un groupe direction.

Et le Conseil d'administration animé par la directrice.

Ce travail a consisté à rassembler sous chaque objectif les actions conduites, à les évaluer à l'aide des bilans qualitatifs annuels et des requêtes quantitatives sur le logiciel AIGA. Cette phase de travail alimente le diagnostic.

METHOLOGIE D'ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX

La commission Projet Social a établi un cahier des charges :

- ◆ La réactualisation des données statistiques du territoire,
- Construction de deux guides d'entretien, l'un en direction des personnes ressources, l'autre à l'adresse des habitants adhérents,
- ◆ Recensement des partenaires et des personnes ressources à rencontrer,
- Echantillonnage des habitants en fonction de critères établis à cette occasion (ancienneté de résidence dans la commune, composition des ménages (nombre de membres, âges des adultes, des enfants et des jeunes...),
- Constitution de binômes (animateurs/administrateurs), pour aller à la rencontre des personnes identifiées,
- Rencontre des partenaires et personnes ressources d'octobre 2015 à février 2016 (31 personnes rencontrées),
- ◆ Rencontres des habitants et familles de février 2015 à avril 2016 (12 ménages rencontrés, soit 13 personnes et 9 adolescents de 15 à 19 ans)⁵.
- ◆Rédaction d'une synthèse de l'état des lieux partagé, remise aux salariés et aux administrateurs (avril 2016).

⁵ Plusieurs membres d'un même ménage ont pu être interviewés.

III EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT (2013 - 2016)

• PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DES MUTATIONS URBAINES SUR L'EVOLUTION SOCIOLOGIQUE DES FAMILLES ET LEUR MODE D'APPROPRIATION DU TERRITOIRE

AXE N°1: ADAPTER NOS ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

Objectifs : Rencontrer et pouvoir échanger avec les parents sur un temps convivial,
Permettre aux parents et enfants de partager un temps en ALSH,
Faire découvrir les animations proposées aux enfants.
Faire découvrir les animations aux parents.

Actions	Evaluation	qualitative	et quantit	ative			Perspectives envisageables
Organisation de goûters et veillées	Les parents	se mobilis	ent sur ces	temps qu'ils trouvent	très conviviaux.	•	
thématiques pour les parents au Centre							
de Loisirs enfance depuis juillet 2013.							
Ces temps conviviaux sont organisés une	Les goûters	s ont lieu ei	n fin de iou	née ALSH, les veillées	thématiques (b	oum.	
fois à chaque période de petites vacances	_		-	ctacle, casino) ont lie	•		
et chaque semaine d'accueil en juillet et en	-	-	•	en famille. Ces soirées	•		
août.	partage d'u				,		
			•	étant très rapides, ces	s soirées favorise	ent	
Sollicitation de parents pour accompagner	l'échange.			, ,			
les sorties ALSH notamment lors de	J						
sorties piscine. L'investissement des	Soirées ALS	SH Vacance	s Eté	Soirées Pe	tites Vacances		
parents est plus réel aux petites vacances		Nombre de			Nombre de		
scolaires que l'été.		Veillées	Goûters		Goûters		
L'été, l'ALSH répond avant tout à un besoin	2013	3	4	2013	2		
de mode de garde, de ce fait ce sont des	2014	2	4	2014	4		
bénévoles (surtout des anciens animateurs	2015	3	3				
ou des grands frères et sœurs d'enfants)	2016	3	4				
qui prennent le relais.	Au moins ½	4 des paren	ts des enfa				

Objectifs: Informer les parents sur l'organisation des ALSH, les modalités d'inscription, Entendre leurs questionnements, inquiétudes, propositions.

Actions	Evaluation qualitative et quar	ntitative		Perspectives envisageables			
Réunions Parents ALSH et séjours enfance et jeunesse.	Ces réunions permettent aux de l'ALSH, elles sont réalisées Les parents qui ont inscrit des ensuite à une réunion spécifiq dans l'organisation des séjours	Lors de ces rencontres et régulièrement dans les accueils, les parents font état de leurs difficultés à « jongler » avec leurs horaires de travail et les horaires des accueils de loisirs. Nous devons tenir compte de cette problématique qui est loin					
	Une réunion organisée chaque a	1	d'être à la marge, du fait de la double				
	Réunions ALSH	2013	2014	2015		2016	activité professionnelle dans les couples.
	Familles présentes	42	40	38		45	L'ALSH est un mode de garde indispensable
	Familles accueillies ⁶	131	127	117	130	en cours	pour les familles.
	Réunions Séjours 6-12 ans	25	23	20		23	
	Familles accueillies	65	72	64		60	
	Réunions séjours jeunes Familles présentes	2013 12 14	2014 14 14	2015 12 14	2016 6 12		Nous avons la confirmation grâce au diagnostic réalisé auprès des familles et
	Familles accueillies Le nombre de familles présent préparation aux séjours adole plusieurs années de suite, les animateurs, le principe, ils reç la préparation du séjour. Pour autant, les familles ne se font en sorte de rendre dispor	des jeunes qu'il faut revoir nos modalités d'accueil des jeunes de 15 ans et plus. Pour continuer à mobiliser les jeunes et leurs parents il faut faire preuve d'inventivité.					

⁶ Nombre total de familles ayant inscrites leurs enfants sur la période

Objectif : Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Organisation d'actions de prévention et	-Le choix des thèmes s'appuie sur nos constats de terrain et sur le partage	Les difficultés à faire « se déplacer » les
d'information à destination des parents.	de l'expertise de notre réseau local : réseau petite enfance, écoles, collège,	parents sur ces temps doivent nous faire
	service enfance jeunesse municipal.	réfléchir au développement d'actions
-Actions développées :	L'information sur les actions conduites dans le cadre des établissements	« hors les murs » dans les lieux où les
2014	scolaires est relayée par l'association des parents d'élèves, cela ne suffit pas	familles se déplacent.
« Les usages d'internet, ses enjeux, ses	toujours pour mobiliser les parents.	
limites et ses dangers » en direction des	Il est important en fonction des thématiques abordées de bien cibler le lieu	
collégiens et de leurs familles	de l'action, il faut choisir le lieu le plus neutre possible.	
	Depuis que le mercredi matin est un temps scolaire il est plus difficile	
2015	d'organiser des actions le mardi soir.	
1) « Bien manger pour bien grandir » en		
direction des publics crèche, RAM, école	2014 : toutes les classes de 4 ^{ème} , soit 90 élèves et 20 parents	
maternelle, des parents.		
2) Conférence « Bien vivre ensemble-	2015 :	
luttons contre le harcèlement » en	1) 75 enfants de l'école maternelle/10 familles RAM/Crèche	
direction des collégiens et de leurs	2) Soirée en direction des adultes 10 professionnels (enseignants,	
familles.	animateurs), 10 parents.	
En amont, des actions ont été conduites en	106 élèves de 6 ^{ème}	
direction des élèves de 6 ^{ème} avec	92 élèves de 5 ^{ème}	
l'animatrice multimédia du CAS/JCL,		
l'infirmière du collège et la MAE.		
-Discussions débats et réalisation d'affiches		
avec les élèves de 5 ^{ème}		
-Réalisation d'un clip vidéo sur le cyber		
harcèlement et la pression du groupe,		
avec, en plus des intervenants désignés ci-		
dessus, les enseignants en EPS.		

Objectifs : Permettre aux parents de vivre un temps de loisirs de proximité en famille, avec le soutien de professionnels si nécessaire, Rencontrer des professionnels de l'animation autour d'une activité,

Accompagner les familles à la formulation d'un projet de départ en vacances jusqu'à son aboutissement.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Proposer des temps de loisirs		Tous ces temps de loisirs parents/enfants
Parents/Enfants :		doivent davantage s'inscrire dans une
Ateliers parents/enfants	4 ateliers parents/enfants lancés en 2015 ont accueillis 25 ,13,80 et 12	dynamique de projet.
Matinée jeux de sociétés	participants.	Pour exemple la descente de l'Huisne en kayak a été proposée et organisée avec les
Initiation à la magie	En général un enfant est accompagné d'un parent	jeunes lauréats d'un « innov' jeunes » et
Chasse à l'œuf		leurs familles.
Atelier bidouille électrique		Nous sommes, peut-être, prêts pour proposer un « innov' famille ».
Sorties familiales		proposer an « mnov ramme ».
Festimioches	3 sorties familiales entre 2013 et 2015 ont accueillis 27 ,31 et 6 participants.	
Cirque	En 2016, les sorties proposées aux familles n'ont pas remporté de succès :	
Pornic	(soirs d'été programmation au Mans, sortie patinoire) même si elles avaient	
	été choisies par les familles.	
Activités ados/parents		
Les parents s'impliquent dans les projets	8 « innov' jeunes » ont été déposées sur les 4 années du projet social.	
jeunes	4 familles soit 5 adultes et 6 enfants ont participé à la sortie kayak en 2016,	
Descente de l'Huisne en kayak	organisée par l'animateur et les jeunes du groupe « Nature et Découverte ».	
Vacances familiales		
L'animateur famille organise des	En 2013, 3 familles ont bénéficié de l'accompagnement dont 2 mono-	Le CAS/JCL souhaite continuer à proposer
permanences qui sont peu fréquentées, il	parents. Les familles partent en séjour dans des lieux labélisés Vacaf.	cette action. Pour mieux cibler les familles,
organise chaque année une information	En 2016, 3 familles dont 2 mono parents ont formulé une demande, leurs	il doit travailler très tôt dans l'année avec
auprès des salariés en insertion du	projets n'ont pas abouti à cause d'une reprise d'activité ou d'un changement	son réseau partenarial pour toucher un
Chantier Formation Insertion.	d'activité professionnelle du parent.	potentiel de familles plus important.
En 2016, le CAS/JCL est devenu partenaire		
du dispositif ANCV, dispositif basé sur la		Depuis 2016, le CCAS de la commune
redistribution aux familles à faibles		propose des séjours séniors, nous devons
revenus, de chèques vacances non utilisés		nous rapprocher des élus qui pilotent cette
par les bénéficiaires, par le biais d'une		action pour réfléchir à une mutualisation de pratiques, de projets.
structure telle qu'un centre social.		de pratiques, de projets.

Objectifs : Favoriser la rencontre et le lien social à travers des activités qui répondent aux envies exprimées par les habitants, Encourager l'échange de savoirs entre les participants et l'implication dans l'animation locale, Favoriser les relations intergénérationnelles,

Proposer au sein du CAS/JCL une activité culturelle complémentaire à l'offre communale, répondre à un projet des adhérents, offrir aux habitants une programmation culturelle,

Réduire la fracture numérique, rendre accessible l'usage de l'informatique au plus grand nombre, pour que chacun devienne autonome dans ses démarches au quotidien.

Actions	Evaluation qu	alitative et quantitative		Perspectives envisageables
Les accueils en direction du public adulte :				
Loisirs créatifs				
En 2012/2013, le recrutement d'une stagiaire BPJEPS a permis de relancer ce temps d'animation et de rencontre. Elle a ainsi développé les loisirs créatifs. Le projet du stage reposait sur l'implication et le partage des participants. Au départ de la stagiaire, 2 personnes issues du groupe se sont proposées pour continuer à animer ce	2012/2013 → 2013/2014 → 2014/2015 →	s/atelier couture/atelier br 37 participants 13 participants 15 participants 19 adultes et 11 enfants	icolage pour enfants	Il faudrait envisager de proposer ce temps un autre jour que le mercredi pour permettre à des mamans en congé parental d'y participer.
temps. Depuis octobre 2015, une maman propose à des enfants un atelier bricolage bois. L'animateur famille en est le référent, et accompagne les bénévoles.				
Atelier Théâtre L'atelier théâtre existe depuis 7 ans, c'est une activité qui accueille un public multi	Atelier Théâtr	e		Lors du dernier bilan annuel, les
générationnel, issu de toutes les catégories		Nombre de participants		participants parents ont réitéré le souhait
socio professionnelles, qui sait également	2012-2013	11		que leurs enfants puissent faire du théâtre.
intégrer des personnes en situation de	2013-2014	12		Un séjour théâtre était déjà proposé en
handicap.	2014-2015	14		juillet 2016. L'idée est également de
Le groupe est en capacité chaque année d'accueillir de nouveaux participants et d'offrir aux habitants en moyenne 3 représentations de leurs travaux dans	2015-2016	10		proposer cette activité dans le cadre des TAP, mais l'organisation actuelle (3/4 h/jour) rend ce projet difficile.

l'année (improvisations, mise en scène d'œuvres...), les jeunes porteurs de projets aident à l'installation de la salle de spectacle. En contrepartie ils peuvent devant le public présenter leurs projets et réunir les fonds nécessaires à leurs aboutissements.

Cyber-base

La Cyber-base est un outil utilisé dans tous les secteurs d'activités du CAS/JCL En direction du public son rôle est de rendre accessible les outils informatiques et multi médias, en proposant des ateliers d'apprentissage à son usage. Dans cette partie, nous présentons les ateliers d'apprentissage de base qui se réfèrent à un besoin quotidien.

Les participants sont répartis en 3 groupes grands débutants, débutants et intermédiaires

Pour les personnes plus aguerries les ateliers reposent sur des thématiques qu'elles ont choisies.

Les participants inscrits sur ces ateliers sont âgés de 18 à 90 ans.

Cvber-base

	Nombre de participants
2012-2013	41
2013-2014	40
2014-2015	44
2015-2016	37

Les ateliers de la Cyber-base déclinés sous cet objectif, en relation avec le profil des participants qui les fréquentent, sont plutôt vécus comme un temps de loisirs et de convivialité. Objectifs : Favoriser la relation parent/enfant par le biais du jeu et de la lecture,

Créer un climat de confiance,

Développer les compétences de l'enfant,

Favoriser la socialisation des enfants,

Favoriser les échanges entre parents,

Permettre aux familles accompagnées de plusieurs enfants d'être épaulées pendant ce temps d'attente,

Faire connaitre le CAS/JCL aux familles,

Recenser les besoins des familles en particulier en modes de garde.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Animation de la salle d'attente PMI		
Une activité qui a débuté en septembre	Ce temps est souvent la première rencontre des familles avec le CAS/JCL.	
2014 suite à un constat des professionnels.		
Le temps d'attente n'est pas utilisé par	L'animation a lieu tous les jeudis après- midi en période scolaire, à raison de	
certains parents pour jouer avec les	2 heures en moyenne 3 fois par mois.	
enfants alors même que des jouets et jeux		
sont à leur disposition.	Sur 57 séances, l'animateur a rencontré 228 familles.	
Certaines mères ont du mal à se séparer de		
leurs enfants, à se rendre disponibles pour	Les familles rencontrées ne résident pas qu'à Champagné, mais dans les	
la consultation quand elles sont	communes environnantes : Fatines, St Mars La Brière, St Corneille.	
accompagnées de plusieurs enfants.	Champagné est la seule commune qui propose une consultation avec un	
L'animateur loue des jeux à la ludothèque	médecin sur un rayon de 20 km hors la ville du Mans.	
et encourage les parents et les enfants à		
les utiliser.		

Objectifs : Proposer des temps de rencontre aux familles pour favoriser le lien social et l'implication citoyenne,
Permettre aux habitants, aux associations, aux partenaires de découvrir l'outil radio et de communiquer sur leurs activités, leurs passions et leur actualité.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Co-organisation avec des associations	Le partenariat avec les associations locales permet de rencontrer des	
locales de manifestations festives,	familles qui ne fréquentent pas ou peu le CAS/JCL, chacun sollicite plus	
éducatives et citoyennes en direction des	directement « son » public.	
familles		
Semaines d'éducation contre les	En 2013 Semaines d'éducation contre le racisme/semaine radio : 312	
discriminations le CAS/JCL pilote le comité	enfants et 30 parents.	
local « Culture d'ici et d'ailleurs » composé	En 2014 Semaines d'éducation contre les discriminations : 495 participants,	
des associations suivantes :	rétrospective des 10 ans de « culture d'ici et d'ailleurs ».	
Amusiquons Nous, la Bibliothèque pour	En 2015 Semaines d'éducation contre les discriminations :250 enfants 100	
tous, Femmes Solidaires, le Secours	parents.	
Populaire.	En 2016 Semaines d'éducation contre les discriminations :250 enfants 100	
La semaine radio se déroule pendant une	parents.	
semaine chaque année en mars, en		
partenariat avec Radio Francas.		
Les établissements scolaires, les		
associations locales, les élus, les secteurs		
d'activités du CAS/JCL, tous ces publics		
sont réunis autour d'un micro sous la		
coordination des professionnels du		
CAS/JCL.		
Les interviews dans la chronique « focus		
associations » sont réalisés par un		
bénévole.		
Parfois la semaine radio a lieu		
concomitamment aux semaines		
d'éducation.		
Droits de l'enfant.	En 2013 et 2014 , un rallye dans Champagné sur la thématique des droits de l'enfant a été proposé aux enfants de l'ALSH en partenariat avec le Secours Populaire. En moyenne 40 enfants ont participé à chaque édition.	

Les Assemblées Générales du CAS/JCL sont	Fréquentation de l'Assemblée générale	
organisées le samedi après-midi, le rapport	2013 → 69 participants dont 54 non membre du CA	
d'activités est présenté sous forme	2014 → 75 participants dont 60 non membre du CA	
d'ateliers, ainsi les adhérents sont	2015 → 88 participants dont 73 non membre du CA	
directement en lien avec les animateurs et		
bénévoles d'activités.		
Nous les organisions à la salle polyvalente		
de la commune par commodité (plus grand		
espace, plus de possibilités de		
stationnement).		
Depuis 2015, nous organisons une		
Assemblée Générale porte ouverte dans		
nos locaux. C'est l'occasion de faire		
découvrir à des habitants, la structure et		
de permettre à tous de mieux identifier		
l'identité associative du CAS/JCL.		
Cet évènement a lieu tous les ans en mars.		

Objectifs : Rencontrer des familles pour leur présenter le CAS/JCL, sa place et ses missions,
Participer aux réunions organisées par les écoles et le collège pour communiquer auprès des familles.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Rencontre des parents hors les murs Participation aux réunions de rentrée des écoles primaires : La présence de l'animateur ou du coordinateur permet de rencontrer des familles que nous ne connaissons pas. Elles permettent de faire du lien entre les actions menées auprès des enfants et les parents et de présenter le CLAS.	L'animateur enfance/famille est présent à l'école Jacques Prévert (CP, CE1). Il y présente plus spécifiquement le CLAS et les mercredis loisirs devant en moyenne 50 parents. Le coordinateur référent familles est présent à l'école Louise Michel (CE2 à CM2). Il présente le CAS/JCL à travers les TAP, le CLAS et les ALSH devant en moyenne 50 parents.	Nous pouvons identifier d'autres espaces de rencontre avec les familles hors les murs, car comme nous avons pu le constater lors des entretiens avec les familles, certaines pensent que le CAS ne s'adresse pas à elles.
Portes ouvertes du collège chaque année en mars : Les animateurs intervenants toute l'année au collège, tiennent un stand qui affiche une rétrospective des actions engagées au collège dans le cadre du partenariat. Leur présence permet de rencontrer de nouvelles familles.		

AXE N°2: ACCUEIL ET SOUTIEN DES FAMILLES DANS L'ACCES A LEURS DROITS

Objectif : Faciliter l'accès à tous aux activités du CAS/JCL.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Mise en place d'une permanence d'inscription Tickets Sports et Culture le samedi matin en février 2014, Pour permettre aux parents qui travaillent de venir au CAS/JCL inscrire leurs adolescents. La permanence est animée par une salariée chargée de l'accueil et un animateur jeunesse, elle a lieu une semaine avant le	La mise en place de ce temps permet aux familles peu disponibles dans la semaine de mieux s'organiser pour les inscriptions aux activités jeunesse. L'année de création, en moyenne 9 familles ont utilisé cet accueil, en 2015 et 2016 la moyenne passe à 23 familles. Cette action ne répond pas complètement à la question de l'accès aux activités, particulièrement pour la tranche 15 ans et plus, les Tickets Sports s'adressent aux 11/18 ans.	Lors de cette permanence il y a de l'attente, que les salariés présents mettent à profit, pour écouter et échanger avec les parents autour d'un café. Nous devons davantage exploiter ce temps en proposant des informations sur l'actualité du CAS/JCL, réaliser des expositions, voire des temps d'animation
jeunesse, elle a lieu une semaine avant le démarrage des petites vacances et deux semaines avant le démarrage des vacances d'été.		expositions, voire des temps d'animation parents/enfants. Travailler sur la prise en compte spécifique des plus de 15 ans dans l'organisation des activités jeunesse. Réfléchir à l'organisation d'actions où les jeunes puissent réinvestir les compétences acquises dans l'élaboration d'un projet « innov' jeunes ». Pourquoi ne pas réaliser des échanges européens ?

Objectif : Permettre au plus grand nombre l'accès aux activités proposées par le CAS/JCL.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
◆ Mise en place d'une tarification au	Une progression des tarifs plus adaptée aux ressources des familles qui	Nous ne sollicitons pas d'aide auprès de la
quotient familial plus étendue	prend en compte la mixité sociale observée sur la commune.	CAF pour l'accueil d'enfants porteurs de
Depuis juillet 2014, nous avons élargi la		handicap alors même que nous en
tarification des ALSH enfance selon le	La question du coût des activités n'est pas le seul frein à l'inscription pour	accueillons. A l'ALSH enfance,
quotient familial à 8 tarifs, pour répartir	certaines familles. Certaines ont besoin d'accompagnement en amont pour	l'organisation, le rythme, le taux
plus équitablement le prix de l'heure ALSH	aller vers l'inscription à une activité. Un échange entre les partenaires est	d'encadrement permet une prise en charge
en fonction des revenus des familles.	alors nécessaire (Secours Populaire, travailleurs sociaux).	adaptée de l'enfant. Quand l'enfant est en âge de fréquenter l'ALSH jeune, le
◆ Proposer 3 tarifs pour les activités	Le CAS/JCL accompagne les familles dans les démarches pour faire valoir	fonctionnement ne permet pas la même
jeunesse, jusqu'à l'été 2014. 2 tarifs existaient, non pas basés sur le niveau de	leurs droits à une prise en charge pécuniaire des accueils enfance/jeunesse.	intégration. Un travail auprès des familles et des établissements spécialisés doit être
ressources des familles mais sur le lieu de	Vérifications quantitatives de la répartition des participants par tranches de	réalisé en amont. L'animateur et le
résidence du jeune (commune, hors	ressources. ^{7 8}	référent famille travailleront à améliorer
commune).		l'accueil de ces publics.
◆ Proposer 3 tarifs pour les sorties		
familiales, les activités loisirs créatifs.		
• Accepter plusieurs modes de paiement :		
Bon Temps Libre CAF/MSA, chèques ANCV,		
chèques collège, faciliter les paiements via		
les comités d'entreprises.		
 ◆ Mise en place de facilités de paiement : 		
Pouvoir établir plusieurs chèques sur la		
période des vacances d'été et choisir la		
date d'encaissement.		

⁷ Annexe 3

⁸ Annexe 4

Objectifs : Permettre aux familles pour qui il est difficile d'inscrire leurs enfants sur une longue période, d'être soutenues financièrement, Soulager les parents pendant une longue période de vacances.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Soutien aux familles pour l'inscription à	2013 → 11 familles	L'amélioration du travail en réseau entre
l'ALSH Eté et les séjours en partenariat	2014 → 4 familles aidées dont 2 déjà aidées en 2013	les acteurs de la solidarité sociale sur le
avec le Secours Populaire.	2015 →4 familles aidées dont 1 déjà aidée en 2013 et 2014	territoire pourraient faciliter la mise en
Les familles sont identifiées par le Secours	2016 →4 familles aidées dont 1 déjà aidée en 2013 et 1 en 2014	relation avec des familles potentiellement
Populaire ou par le CAS/JCL. Elles sont		demandeuses.
invitées à rencontrer l'animateur famille	Le partenariat Secours Populaire-CAS/JCL permet de pouvoir soutenir des	
pour déterminer le projet de la famille sur	familles connues par ces 2 associations.	
la période des vacances d'été.	Il nous est difficile d'être en lien avec d'autres familles qui pourraient avoir	
	besoin de cette aide.	

Objectif: Proposer un temps d'accueil pour répondre aux besoins et demandes des familles.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Organisation d'une permanence Famille	Une permanence très peu fréquentée, les familles expriment leurs besoins, demandes, via l'accueil ou auprès des animateurs lors des différents temps de rencontre. L'accompagnement des familles se fait par prise de rendezvous.	Le fonctionnement en permanence ne répond pas aux disponibilités des familles Les demandes exprimées à l'accueil et à travers les temps d'échange, nécessitent une meilleure coordination interne pour pouvoir être traitées.

Objectif : Accompagner les jeunes et leurs familles dans les démarches d'orientation, d'accès à la santé, au logement, à la recherche d'emploi.

Actions	Evaluation qual	itative e	t quantitative				Perspectives envisageables
Les accueils d'accompagnement	•		•				
ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL				illes dans les dér			
	•		•	x problématique			
	•	•		à Pôle Emploi, c			
				on. Elles font au			
	permanences de	e la Miss	ion Locale et d	le la Maison de l'	'Emploi		
Accueil individualisé destiné aux	Accueil emplo	<u> </u>	Individuel	Collectif			
demandeurs d'emploi : 2 heures le lundi	2013		36	18	_		
après-midi.	2014		60	41			
	2015		82	59			
	2016 (de janvier	à iuin)	28	31			
	2010 (de junvier	a jann	20	31	_		
Accueil collectif d'aide à la recherche	Informations	Théma	tiques			Nombre de	
d'emploi : 2 heures le mardi après-midi.	Collectives		•			Participants	
Organisation d'informations collectives	2013		rs de l'industrie			18	
thématiques (rencontres avec des			e à la personne			38	
employeurs, cafés métier, information sur		1	ser ses compéte			10	
la formation professionnelle).	2014		s de la restaura			25 25	
	2015	1	nation continue rs de la logistiqu			29	
	2013		rs de la restaura			35	
	2016			a personne avec l'.	ADMR	28	
			_	imentaire avec Bo		41	
		Chesne	l				

POINT INFORMATION JELINESSE

Permanence d'écoute et d'information hebdomadaire le mercredi après-midi, ateliers collectifs thématiques (jobs d'été, mobilité, santé, loisirs...)

Actions de prévention et d'information au collège (ateliers découverte du PIJ avec les classes de 4ème, techniques de recherche de stages, rencontres et visites d'entreprises locales, actions de prévention santé).

Lors des entretiens familles, un parent a exprimé ne pas avoir identifié tout le travail mené par le CAS/JCL auprès de sa fille. En effet dans les actions conduites en partenariat avec le collège, le CAS/JCL est moins identifié par les familles.

	Permanences Jobs d'été		Accompagnement de projets			
			Nbre proj	Nbre participants		
2013	58	10	2	31		
2014	54	17	3	25		
2015	74	12	5	57		
2016 (janv à juin)	40		2	17		

Ateliers

Nombre d'élèves

40 de la 6^{ème} à la 3^{ème}

90 5^{ème}

75 4^{ème} 2012/2013 - Découverte du PU 75 3^{ème} - Rencontre d'entreprises locales - Semaines d'éducation contre les 90 5^{ème} discriminations 90 4ème 2013/2014 - Découverte du PIJ 90 4ème - Rencontres d'entreprises locales 90 4^{ème} - Rallye découverte - Technique de recherche de stages 90 4^{ème} - Semaines d'éducation contre les discriminations 90 4^{ème} 2014/2015 - Découverte du PIJ 90 4^{ème} - Technique de recherche de stages 163 4^{ème/3}ème - Carrefour métiers 40 6ème et 3ème - Prévention des risques auditifs 50 5^{ème} - Semaines d'éducation contre les discriminations 90 4^{ème} 2015/2016 - Découverte du PIJ et du CAS 90 4^{ème} - Technique de recherche de stages 90 4^{ème} - Rallye découverte et prévention

Un travail pour faire le lien entre le travail d'accompagnement mené auprès des adolescents et leurs parents peut être envisagé dans un souci d'accompagnement à la fonction parentale.

- Prévention tabac/cannabis

discriminations

- Semaines d'éducation contre les

Objectif: Informer et orienter les familles.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
L'accueil et les accueils du CAS/JCL, des	Une fiche mensuelle est tenue pour mesurer la fréquentation du lieu	Le travail d'élaboration d'un projet accueil
liens quotidiens avec les familles9	« accueil » qui nous permet d'identifier qu'en moyenne nous y recevons 250	amorcé en 2016 avec les salariés devra
	personnes.	être poursuivi sur la période du prochain
	Ce lieu est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à	Projet Social.
	18h00 en période scolaire, en période de vacances scolaires la fermeture de	
	fin d'après-midi est à 17h30.La directrice et le référent famille peuvent se	
	tenir à disposition des familles à d'autres horaires sur rendez-vous.	
	Nous essayons de rendre chaque temps et lieu d'accueil conviviaux et	
	adaptés pour favoriser une bonne communication avec les familles et	
	habitants. Ainsi, nous avons créé en 2016 un espace enfants (mobilier, jeux	
	adaptés aux petits) pour que les parents puissent être plus sereins dans la	
	réalisation de leurs démarches.	

⁹ Il faut comprendre « accueil » au sens large, au- delà de l'espace accueil du CAS et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, toutes les activités dispensent un accueil.

Objectif : Permettre et faciliter l'accès aux services en ligne pour les familles et les habitants.

Actions	Evaluat	ion qualit	ative et quantitat		Perspectives envisageables			
L'évolution de L'accueil du CAS/JCL au regard des évolutions technologiques			dématérialisation ent en découler es	Travailler sur la question de l'accès aux services publics en ligne en utilisant la « Cyber-base » comme un support pouvant répondre aux besoins identifiés.				
Mise en place en AVRIL 2016 d'une borne	Hillisati	on du PC	« services publics	: »				
d'accès aux services dématérialisés de la CAF, accompagnement à la déclaration de	Mois		e la consultation	Motifs	de l'utilisation du PC e imprimante	Nbre de Personnes		
ressources pour la prime d'activité et des autres services publics, en lien avec	Avril	-Déclarat d'activité	cion prime		ne de connexion au	1		
l'existence dans le CAS/JCL d'une Cyber-			tion Pole Emploi	Besoin		1		
base.	Mai		tion prime		autonomie	1		
Les Actions d'accompagnement à		d'activité	•		PC au domicile	2		
l'utilisation de l'outil multimédia (autour de l'emploi et de l'utilisation des sites des	-Site cais		se de retraite ation d'un CV	le retraite		1		
services publics) ont été renforcées et doivent l'être plus encore pour rendre les	Juin			Autono		1		
personnes autonomes quant à son utilisation.	-Inscrip		-Attestation CAF -Inscription et		Avec ai		1	
Aide ponctuelle à la saisie en ligne des impôts sur le revenu			tion Pôle Emploi :ion prime és	Avec ai	de	6 1		
	Juillet	Dossier b		Autono	me	2		
La place de la Cyber-base, dans l'accompagnement socioprofessionnel L'animatrice Cyber-base a participé aux	Atelier	Cyber Em _l	ploi et nombre de 1 atelier « Utilisation d'u		pants 1 atelier « Perfectionnement	t Word »		
accueils collectifs hebdomadaires de recherche d'emploi pour accompagner à	2015		4 personne		4 personne			
l'usage des outils multimédias.	2			2	2 ateliers			
Depuis 2015, mise en place d'atelier					tion d'un PC »			
informatique et recherche d'emploi.	2016		Le 1 ^{er} : 2 perso	onnes	Le 2 nd : 5 perso	nnes		

② INVESTIR LES ADHERENTS, LES FAMILLES ET LES HABITANTS DANS LA VIE ET LA GOUVERNANCE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE

Objectifs : Mettre en cohérence des demandes et/ou des besoins exprimés par des habitants,

Mettre en cohérence nos projets d'animation avec les volontés d'habitants de s'impliquer dans l'animation locale, Développer le bénévolat de terrain.

L'adhésion au CAS/JCL se matérialise par un document à remplir, où outre connaître l'état civil et l'adresse des familles, il est demandé si des membres de la famille peuvent consacrer un peu de temps bénévole et si oui pour quelle action.

Actions	Evaluation qualitative et quan	Perspectives envisageables			
Proposer des activités animées par des	Les bénévoles apportent une p	lus-value en t	ui Le travail des professionnels et des élus		
habitants désireux de valoriser un savoir-	n'existent pas parmi les profes	sionnels.			associatifs est d'encourager et
faire, une compétence.					d'accompagner les initiatives des
	Ils soutiennent les activités.				habitants. C'est une préoccupation
Ateliers en direction d'un public enfant					quotidienne si nous voulons entretenir la
Atelier bricolage: créé en octobre 2015 par une maman désireuse de partager sa passion. Aide aux devoirs CLAS: depuis septembre	Cela permet à des adhérents d terme pour certains, de se sen d'Administration.	tir prêt à entr	er dans le Co	nseil	t à dynamique existante et pourvoir au remplacement de bénévoles qui souhaitent nous quitter. Les périodes d'évaluation quantitative
2014, une adhérente fréquentant la Cyber-	HEURES	2013/2014	2014/2015	2015/2016	mettent souvent en évidence les carences
•	Atelier bricolage	pb	32	28	d'outils pour recueillir de manière
base, au moment de son départ en retraite	CLAS	pb	96	97.5	pertinente et comparable d'une année à
a souhaité s'investir.	Atelier jardin	nq	nq	nq	l'autre les éléments intéressants, nous
Atelier jardin : le grand-père d'un enfant fréquentant l'ALSH a proposé son aide, le	Jeunes bénévoles dans les ALSH et Séjours	nq	nq	nq	devons en tenir compte et créer très vite les outils adéquats.
projet est conduit avec l'école des grands	Loisirs créatifs	172	160	192	les outils adequats.
primaires.	Animations multimédias	nq	nq	nq	
<u>Jeunes animateurs bénévoles dans les</u> <u>ALSH et séjours :</u> ce sont des jeunes ayant eux-mêmes fréquentés les ALSH, Séjours et	Semaine Radio « Focus assos »	pb	15	15	
Tickets Sports et Culture. Ils ont la	Atelier magie	pb	6		
possibilité de se tester avant de s'engager	Découverte des métiers	pb	pb	3	
dans la formation BAFA. Nous pouvons également permettre à un jeune nouvellement formé n'ayant pas trouvé de structure de valider un stage pratique.	nq : non quantifié pb : pas de bénévole inv	esti dans l'ann	ée		

Loisirs créatifs : relancés par une stagiaire BPJEPS, basés sur le partage de savoirs. Repris par une adhérente au moment de son départ en retraite, pour conserver des liens sociaux. Ateliers multi aénérationnels Animations multimédias : des adhérents fréquentant la Cyber-base, s'investissent avec ou sans l'animatrice, dans le montage de films de séjours scolaires par exemple. Semaine radio : un habitant fréquentant les accueils demandeurs d'emploi a proposé d'animer des séances d'interview, souhaitant nous faire profiter de son expérience acquise sur les ondes de radio Alpa. Nous lui confions depuis 2015 la plage « focus association » et les interviews des personnalités. Atelier magie: un papa dont les enfants fréquentent l'ALSH a proposé de réaliser des séances de magie dans le cadre d'ateliers parents/enfants, pendant les temps d'attente inscription Tickets Sports et Culture et sur des créneaux en soirée en direction des jeunes. Intervention découverte des métiers : des habitants et des professionnels de Champagné interviennent dans le cadre des Tickets Sports et Culture. Ils font découvrir leur métier aux jeunes.

Objectif: Permettre aux jeunes de pouvoir s'inscrire dans des projets collectifs pour agir sur leurs envies et sur l'animation locale

Actions	Evaluation qualitative et quantitative			Perspectives envisageables
Accompagnement de projets de jeunes	Les projets de jeunes sont toujours des espaces important d'implication			Les élus ont été conquis par l'impact de
	dans la vie locale.			cette action sur leur commune et ont
2013 Séjour pêche	Nous avons travaillé nos pratiques d'accompagnement afin de pouvoir			souhaité en 2016, créer un dispositif
Web radio	donner plus d'espace de décision aux jeunes dans la menée de leurs projets.			« Atout jeunes », dont l'objectif est
				d'encourager et promouvoir la prise
2014 Séjour Cévennes	Les accompagnements de projets ont concerné			d'initiative et de responsabilité des jeunes.
Jeux vidéo		Nbre de jeunes		Favoriser l'exercice et l'apprentissage
	2013	31		d'une citoyenneté active par notamment
2015 Séjour Londres	2014	25		l'accompagnement, le soutien et l'aide à la
Séjour bord de Loire	2015	45		réalisation de projets jeunes.
	2016	15		Valoriser l'engagement citoyen des jeunes
2016 Séjour nature et découverte	L	<u> </u>	1	au service d'autrui.
Création d'une junior association				Le CAS/JCL est identifié comme
				l'accompagnateur référent.
Les projets sont toujours l'aboutissement				
d'une démarche de réalisation collective				
d'une idée, de démarches auprès de				
partenaires, de recherche de				
financements, d'actions				
d'autofinancement. Les jeunes doivent				
prévoir une restitution sous différentes				
formes auprès du public ciblé par l'action.				
,				

Objectifs: Favoriser la rencontre entre les différents publics dans toutes les activités du CAS/JCL, Favoriser la rencontre intergénérationnelle.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Organisation d'actions qui mixent les	Nous essayons dès que possible d'introduire de l'intergénérationnel dans nos	
publics du CAS/JCL	actions: c'est une préoccupation transversale.	
Participation des jeunes porteurs de	Nous avons identifié quelques activités emblématiques.	
projets à l'accueil et l'aménagement des	En 2015 et 2016, 11 jeunes ont été présents lors des trois représentations de	
représentations de l'atelier théâtre depuis	l'atelier théâtre.	
2015.	Les adhérents fréquentant les loisirs créatifs ont proposé de préparer et	
Participation des adhérents des loisirs créatifs aux semaines d'éducation contre les discriminations.	d'animer le goûter lors de la journée contre les discriminations organisée pour les enfants. Ils ont également accompagné des jeunes à confectionner des réalisations en loisirs créatifs dans le but de les vendre en autofinancement de projets.	
Soirées « Jeux vidéo » tout public dans le cadre des Tickets Sports et Culture.		

Objectif : Accompagner un collectif d'habitants dans la mise en œuvre d'un projet culturel.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative			Perspectives envisageables
L'atelier théâtre qui fonctionne d'octobre				
à juin soit 31 séances sans les		Nbre de participants		
représentations.	2012/2013	11		
	2013/2014	12		
	2014/2015	14		
	2015/2016	10		
	chaque année	C'est un atelier qui est autonome dans son fonctionnement, qui accueille chaque année de nouveaux arrivants. Une des participantes est devenue une vice-présidente du CAS/JCL.		

Objectif: Pouvoir faire venir de nouvelles forces pour faire vivre la gouvernance de la structure.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
L'arrivée de nouveaux administrateurs.	Le développement d'activités fréquentées plus spécialement par des adultes a permis aux professionnels de pouvoir amener des adhérents à devenir membres actifs dans les instances associatives. 5 nouveaux administrateurs ont été élus sur la période du projet social finissant dans le collège adhérent.	Nous devons inscrire cette dynamique dans notre fonctionnement quotidien, de manière à renouveler le CA, puis former les nouveaux élus à la gestion de projets et d'équipement. Pour ce faire, nous devons sensibiliser nos adhérents à la gestion associative du CAS/JCL, organiser des CA « pédagogiques » ouverts aux adhérents.

Objectif: Présenter le CAS/JCL dans son statut associatif,
Présenter le CAS/JCL comme un espace d'accueil, d'expression et d'implication dans la vie locale.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative			Perspectives envisageables
Un travail de communication sur notre	Fréquentation de l'Assemblée générale			Développer l'investissement des adhérents
statut associatif et sur l'implication au CAS/JCL à chaque Assemblée Générale.	Nombre de participants		dans la préparation de l'AG au-delà des adhérents élus.	
Cristing a cristian c	2014	69 dont 54 non membres du CA		
	2015	75 dont 60 non membres du CA		
	2016	88 dont 73 non membres du CA		
				

Objectif : Faire vivre la commission enfance/jeunesse naissante, au terme du précédent Projet Social.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative Perspectives envisageables		
Créer et entretenir de nouvelles	La stratégie annoncée n'a pas été mise en œuvre, la commission ne s'est Cette commission pourrait êt		
commissions.	plus réunie au-delà du travail mené sur les accueils de loisirs vacances en	commission familles et être animée par le	
	2012.	référent et l'animateur famille.	

Objectif: Permettre un renouvellement des membres du Conseil d'Administration plus fréquent.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative Perspectives envisageables	
Travailler sur la réforme des statuts de	Une réunion de bureau a été consacrée à un travail autour de l'évolution des Clarifier la place des jeunes dans le	
l'association.	statuts en novembre 2014.	instances de l'association.
	Aucune modification n'a été validée en AG extraordinaire à ce jour.	Engager un travail avec un conseiller DDCS.

Objectif: Permettre d'identifier spécifiquement le but, les finalités, les orientations, les valeurs de l'association, à partir de l'histoire et de la raison d'être du CAS/JCL.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables		
Elaboration d'un projet associatif.	Le travail sur le projet associatif n'a pas été mené.	Nécessité de pouvoir expliquer pourquoi un centre social à Champagné (contexte municipal mouvant, nouveaux élus, travail de la CAF sur la redéfinition des territoires, fédérer des élus associatifs et des professionnels).		

DEVELOPPER L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE LOCAL

Objectifs : Pouvoir échanger avec les élus municipaux sur nos actions et leurs évaluations.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
Identification d'interlocuteur Mairie		Des clarifications ont néanmoins besoin
Identification des interlocuteurs Mairie et		d'être apportées en termes de
CAS/JCL en fonction des problématiques à		communication en direction des élus
traiter.		associatifs et des professionnels du
La mise en place d'une commission	4 rencontres ont déjà eu lieu.	CAS/JCL.
Enfance Jeunesse Education municipale en		La directrice doit être informée des temps
2015.		de travail à l'initiative de la Mairie pour pouvoir préparer en interne les
La nomination d'un administrateur du	Un partenariat plus efficace grâce à l'identification des interlocuteurs.	interventions des interlocuteurs invités.
CAS/JCL pour participer à la commission	6. Parisonal las plus en losses 8. 200 a. 1. 201 a. 1. 2	
enfance jeunesse.		
Les interlocuteurs Mairie-CAS/JCL autour		
du projet éducatif local :		
- Une adjointe municipale référente pour		
les questions enfance jeunesse,		
familles.		
- Un administrateur CAS/JCL référent		
pour les questions enfance jeunesse,		
famille.		
- Madame le Maire référente Mairie sur		
les questions d'accompagnement		
professionnel,		
- La directrice,		
- Le coordinateur et les animateurs		
enfance/jeunesse/accompagnement/		
famille.		

Objectif : Pouvoir avoir un espace de travail et d'échange régulier avec le coordinateur enfance jeunesse municipal sur les enjeux de la politique éducative locale.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative Perspectives envisageables				
Le pilotage de la mise en place de la	→ Des espaces de rencontre qui fonctionnent régulièrement.				
réforme des rythmes scolaires et la	→ La clarification de notre statut associatif.				
participation à l'élaboration du PEDT.	→ Un PEDT centré sur l'enfance et le périscolaire, manque la question de la jeunesse, de l'extrascolaire.				
	Participation au comité de pilotage de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, 6 rencontres de novembre 2013 à juin 2016.				
	Un groupe de travail (coordinateur CAS/JCL, responsable enfance jeunesse Mairie et animatrices responsables des temps d'activité périscolaire) qui s'est réuni à raison d'une fois par mois environ depuis février 2014.				

Objectifs : Permettre aux élus municipaux de mieux identifier notre demande de subvention en fonction de nos secteurs d'intervention.

Permettre aux élus municipaux d'identifier les besoins en développement de l'association et leur cohérence avec les besoins de la population.

Permettre de mieux identifier le financement de notre fonction d'animation de la vie sociale.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables		
Un travail de refonte de notre demande de	Nous présentons depuis 2014 une demande de subvention à la Mairie	Nous avons encore besoin de mieux		
subvention municipale.	détaillée par service. Ce travail de clarification a été réalisé avec les élus	comprendre la politique de financements		
Présentation de la demande de subvention par secteur à partir d'un travail effectué par la commission budget du CAS/JCL. 2 comités de pilotage territoriaux avec présentation des missions d'un centre	associatifs.	de la commune, qui doit faire face à une diminution des financements publics.		
social et de son mode de financement.				

Objectif : Pouvoir identifier de manière commune aux 3 instances le rôle de l'animation de la vie sociale dévolue au CAS/JCL.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
L'élaboration d'une convention d'objectifs	Le travail de redéfinition du partenariat avec la municipalité ouvre les portes	
et de financement tripartite Mairie-CAF-	sur la réalisation d'une telle convention.	
CAS/JCL.	Cette convention n'est pas réalisée à ce jour.	

Objectif : Faire vivre une instance qui puisse évaluer régulièrement le rôle du CAS/JCL dans l'animation de la vie sociale et les offres de services aux familles sur le territoire.

Actions	uation qualitative et quantitative Perspectives envisageables				
La naissance d'un comité de pilotage Mairie-CAF-CAS/JCL. Le comité de pilotage s'est réuni à ce jour 3 fois en 2016. Evaluation globale de l'offre de services aux familles. Présentation de l'état des lieux de la commune par la CAF. Présentation des orientations du CAS/JCL et vérification de l'économie de projet.	Ce comité prend forme à travers le travail d'évaluation et de diagnostic pour la construction du projet 2017/2020. Il importe que cette instance puisse vivre au-delà, afin d'assurer un suivi régulier de notre futur projet, d'évaluer la cohérence entre les offres de services et les besoins des familles.	Présentation du projet final et des modalités du suivi et d'évaluation. Faire vivre un comité de pilotage territorial annuel. L'élaboration d'une convention de partenariat est à envisager en y associant le partenaire CAF.			

Objectif : Identifier les besoins des publics et pouvoir interpeller les élus locaux.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables
La commune nous a « naturellement »	Une animatrice permanente est coordinatrice des TAP à l'école des grands	
associé au travail de réflexion et mise en	primaires, dont les missions sont les suivantes :	
place des TAP. Nous sommes co-	→ Elaborer le projet pédagogique des TAP.	
organisateur.	→ Participer au recrutement des animateurs.	
	→ Evaluer le travail des animateurs recrutés.	
	→ Organiser et animer les temps de préparation avec les animateurs et	
	valider le projet d'activité.	
	→ Assurer la direction sur site.	
	→ Evaluer l'action.	
	Ce nouveau partenariat représente :	
	En 2014/2015 → 128 séances	
	En 2015/2016 → 119 séances	
Un travail d'identification et de motivation de la jeunesse Champagnéenne quant à son investissement dans des projets collectifs a permis de faire naître une bourse municipale aux projets : « Atout jeunes ». Son élaboration découle d'un travail entre les animateurs jeunesse et accompagnement, l'élu du CA référent enfance jeunesse et la commission municipale enfance jeunesse éducation. Notre travail de veille, quant aux problématiques d'emploi et d'insertion des jeunes, a permis le développement d'une « Bourse aux jeunes non indemnisés » avec la présence de la Mission Locale et de l'animateur accompagnement du CAS/JCL. Un constat sur la multiplication des animateurs intervenants sur le périscolaire et l'extra-scolaire a permis le démarrage d'une réflexion commune sur la mutualisation des postes Mairie-CAS/JCL.		

Objectifs : Revitaliser des partenariats qui se sont essoufflés.

Formaliser des partenariats existants pour qu'ils soient mieux identifiés et reconnus.

Actions	Evaluation qualitative et quantitative	Perspectives envisageables		
Dynamisation et structuration du	→ Nous avons su ré-interpeller plusieurs partenaires locaux pour relancer	Un travail de dynamisation d'un réseau des		
partenariat local.	des dynamiques collectives (Secours Populaire).	acteurs de la solidarité locale est à		
	→ Nous avons su formaliser des partenariats à travers des	envisager.		
	conventionnements (Le Mans Métropole).			
	→ Les liens entre le CAS/JCL et le CCAS sont rares en dehors des échanges			
	sur les temps de diagnostic.			
	→ La participation au comité de pilotage de la réforme des rythmes scolaires			
	permet d'avoir un espace d'échange avec les enseignants, les			
	représentants des parents d'élèves sur la cohérence éducative locale.			
	→ La co-organisation des Temps d'Activité Périscolaire dans le cadre de la			
	réforme des rythmes scolaires a permis de créer des espaces d'échanges			
	réguliers (une rencontre par mois) entre les professionnels de l'enfance			
	(Mairie et CAS/JCL) et permet plus de cohérence dans l'organisation de			
	nos accueils, notre relation aux familles et l'identification de			
	problématiques communes.			
	→ La mise en place d'un réseau « Petite Enfance » réunissant le RAMPE, le			
	multi-accueil, la PMI, la directrice de l'école maternelle et l'animateur			
	familles du CAS/JCL.			
	→ La redynamisation du partenariat PMI à travers l'animation de la salle			
	d'attente et la signature d'une fiche actions validée par les instances du Conseil Départemental.			
	→ L'animation d'un réseau d'associations pour l'organisation d'animations			
	locales : semaines d'éducation contre les discriminations, droits des			
	femmes, lutte contre les violences faites aux femmes, la radio.			
	→ Le partenariat avec le Secours Populaire qui facilite la mise en réseau afin			
	de soutenir les familles fragilisées quant à leur accès aux loisirs et le			
	soutien des initiatives des jeunes.			
	→ La mise en réseau de collectifs de jeunes porteurs d'initiatives avec la			
	municipalité pour faciliter l'aboutissement de leurs projets :			
	-Projet radio: mise à disposition de locaux municipaux et participation			
	à des évènements locaux (fête de la musique),			
	-Jeunes skateurs qui ont participés à l'achat de modules pour le skate			
	parc.			

 → Le partenariat avec le collège, établissement d'une convention. → La structuration du partenariat avec la Mission Locale et le CFI pour l'accompagnement socioprofessionnel et l'identification d'un interlocuteur Pôle Emploi. → La structuration d'un partenariat avec le CFI pour une mise à disposition partielle d'une comptable. 	
--	--

4 IDENTIFICATION DES AXES D'AMELIORATION

En direction des publics

- Travailler la cohérence des amplitudes d'ouverture des accueils d'enfants, dans tous les accueils de la commune et en ce qui nous concerne, des ALSH petites vacances et vacances d'été,
- En terme d'accompagnement des adolescents à partir de 15 ans,
- En terme d'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap.

Accompagnement à la fonction parentale

Cet accompagnement doit s'inscrire en transversal dans les actions qui s'adressent aux familles et aux différents membres qui la constitue et dans les pratiques quotidiennes des professionnels.

Nous devons renforcer le partenariat avec les acteurs œuvrant dans la sphère de l'accès aux droits et de la solidarité, pour mieux identifier les publics fragilisés.

A la suite de cet état des lieux, nous pourrons cibler notre communication pour permettre aux familles de faire valoir leurs droits (BTL, AVE, vacances familiales...) et de bénéficier de soutiens financiers supplémentaires pour faciliter la participation des enfants à des séjours et sorties scolaires.

Les actions autour de l'emploi pointent le besoin pour certains usagers d'être accompagnés et formés à l'utilisation de l'outil informatique et des usages courants.

Pour améliorer et renforcer la gouvernance de l'association

Les valeurs défendues par le CAS/JCL sont portées par les membres fondateurs et transmises ou pas de façon orale. Construire un projet associatif permettrait qu'elles soient formalisées, identifiées et partagées par tous les acteurs. C'est l'outil indispensable pour associer de nouveaux bénévoles et/ou administrateurs, pour renforcer la cohésion de l'équipe de professionnels et défendre notre identité auprès de partenaires institutionnels, voire financiers. Le toilettage des statuts est à prévoir, pour avoir la possibilité notamment de renouveler plus souvent le Conseil d'Administration, d'imaginer des engagements progressifs dans les instances associatives, de clarifier la place des jeunes mineurs...

Ce travail doit permettre de distinguer la place du CAS/JCL au regard de l'évolution du contexte local, de la répartition et l'articulation des rôles entre des acteurs locaux (Mairie, CAS/JCL) dans la prise en charge des enfants et des jeunes de la commune, dans l'accompagnement des familles et des habitants.

Pour affiner les conclusions de l'évaluation, nous allons les confronter aux informations collectées dans le cadre du diagnostic partagé et à la vision que les partenaires, adhérents, familles et habitants ont du Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE.

IV ACTUALISATION DE L'ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE

1 ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

SITUATION GEOGRAPHIQUE. ORGANISATION DE LA VILLE. TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

Situation géographique

◆ Superficie: 1393 ha

• Situation géo administrative : passage du canton de Montfort au canton de Changé en 2015,

Fait partie du Pays du Mans, est membre de la Communauté de Commune Le Mans Métropole depuis le 01.01.2013.

- Situation géographique : 10 km au Sud-Ouest du Mans, route de Paris.
- ◆ Spécificité : un Camp Militaire Auvours 2^{ème} RIMA.
- Traversée par trois grands axes routiers D323, D357 et l'A28.
- Desservie par une ligne SNCF: 9 départs et retours par jour, une ligne de la SETRAM (ligne 25) et trois lignes TIS 15,14,19.

Typologie des logements

Les personnes qui se sont exprimées mettent en évidence un paysage communal qui a changé :

- Beaucoup de nouveaux lotissements construits en peu de temps et la disparition des tours.
- Un habitat de maisons individuelles dont les résidents sont propriétaires (1265 maisons en 2012 dont 898 propriétaires).
- La municipalité constate un manque de logement locatif sur la commune, 207 logements HLM soit 16.2% du parc. Certains logements sont réservés aux militaires. Pas de possibilité de respecter la loi SRU à cause de problèmes de normes d'assainissement, les constructions sont bloquées pour le moment à Champagné.

Ancienneté d'aménagement dans la résidence principale en 2012 (INSEE)

	Nombre	Part des	Population	Nombre moyen de pièces par	
	de ménages	Ménages en %	des ménages	Logement	Personne
Ensemble	1278	100	3326	4.7	1.8
Depuis moins de 2 ans	116	9.1	318	4.5	1.7
De 2 à 4 ans	307	24	882	4.5	1.6
De 5à 9 ans	231	18.1	695	4.8	1.6
10 ans et plus	624	48.8	1431	4.8	2.1

654 ménages soit 51 % des ménages résident à Champagné depuis moins de 10 ans (réf 2012).

Regards d'habitants : Pourquoi ont-ils choisi d'habiter à Champagné ?

- ◆ La présence des écoles et du collège : nos enfants seront scolarisés à Champagné jusqu'à la troisième.
- ◆ A cause d'une mutation professionnelle, mais envie de vivre à Champagné car à proximité d'un réseau d'amis, c'est une petite commune entre ville et campagne, il y a tout à disposition écoles, médecins.
- ◆ Champagné est une ville calme, non traversée par un axe routier important.
- Une commune bien équipée, mon mari et moi sommes proches de notre travail.
- ◆ La proximité du Mans est un atout.
- ◆ Champagné est très bien placé géographiquement.
- Les terrains sont moins chers à Champagné.
- Les logements actuels c'est mieux que les tours, image plus positive.
- ◆ Champagné bien placée, proximité du train, de l'autoroute.

LA POPULATION

a) La population d'après les statistiques de l'INSEE et de la CAF : 3819 habitants, 513 ménages allocataires - soit 1747 personnes 45.6% de la population.

Une population qui progresse régulièrement depuis 1999 et plus fortement entre 2007 et 2012 (+243 habitants), malgré la disparition des tours HLM et la diminution de l'habitat social.

Une population qui reste jeune : 47 % est âgée de moins de 29 ans. La catégorie « séniors et personnes âgées » reste stable.

47% des ménages (en couple ou mono parent) ont des enfants, soit 80 % des allocataires CAF (au-dessus de la moyenne départementale qui est de 62.2%), 10 % d'entre eux ont 3 enfants et plus.

Présence d'une mixité sociale importante, des enfants qui ont leurs deux parents actifs, un accroissement important de la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures. Les chiffres démontrent un changement de profil des habitants que certaines personnes ressources qualifient de plutôt positif.

b) La population d'après les acteurs du territoire rencontrés

Les habitants et les personnes ressources confirment les éléments statistiques.

Même si chacun (assistante sociale, puéricultrice, le CCAS, les élus ...) confirme la diminution de publics fragilisés, la municipalité fait remarquer que la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée reste celle des « ouvriers /employés ». Ce groupe dispose plutôt de revenus modestes.

L'assistante sociale rencontre toujours un « socle » de familles bénéficiaires des minimas sociaux, de travailleurs en situation de précarité (multiplication de CDD, de missions d'intérim).

La présence du 2^{ème} RIMA sur le territoire attire une population des DOM/TOM que l'on doit accompagner dans la connaissance des services et institutions, des droits en métropole et sur le fondement de la société française.

Les différents partenaires rencontrés font état de la persistance de familles en difficultés, plus disséminées sur la commune, constat qui vient étayer l'évaluation et les perspectives à envisager de la première partie du document.

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Rentrée 2016	Effectifs
Ecole publique maternelle P. Kergomard	159 élèves
Ecole publique primaire J. Prévert	94 élèves
Ecole publique primaire L. Michel	144 élèves
Collège public W. Wgright	413 élèves
	6 ^{ème} = 115
	5 ^{ème} = 112
	4 ^{ème} = 97
	3 ^{ème} = 91
ITEP Les Petits Princes	Non communiqué

LES SERVICES DE PROXIMITE ET LA VIE ASSOCIATIVE

Services petite enfance/enfance

Accueil périscolaire primaire	- Accueil de 07h30 à 9h00	Municipalité de Champagné
	Et de 16h30 à 18h30	
Temps d'activités périscolaire	- Accueil depuis septembre 2014 des enfants sur un temps d'activité de 15h50 à 16h35 aux	Municipalité
	écoles L Michel, J Prévert et P. Kergomard	Et
		Centre d'Animation Sociale/JCL
Pause méridienne	- Surveillance et animation de la cour	Municipalité de Champagné
	- Accompagnement des enfants pendant le repas	
Restauration scolaire	- Economat	Association Cantine Scolaire
	- Préparation des repas	
ALSH 3-6 ans	- Accueil les mercredis après-midi de 12h30 à 18h30	Centre d'Animation Sociale/JCL
	Et vacances scolaires de 8h30 à 17h30	

Les personnes ressources qui se sont exprimées sur ce sujet constatent que Champagné propose une offre de services complète. Le service Enfance/Jeunesse municipal constate une reconnaissance des parents quant à la valeur éducative des accueils enfance et petite enfance.

Sur la question des modes de garde le RAMPE fait toutefois le constat d'une population « ouvriers/employés ». Certains parents de cette catégorie ont des horaires atypiques. Difficulté pour eux de trouver un mode de garde car les Assistantes Maternelles ont du mal à accepter ces contrats

Des familles qui se sont exprimées nous disent qu'il y a suffisamment de propositions sur la commune, certaines familles ont énoncé des difficultés quant au fonctionnement des ALSH organisés par le CAS/JCL.

Les horaires de début et de fin de l'ALSH pendant les vacances scolaires (08h30/17h30) ne correspondent pas à leurs horaires de travail. Elles pointent également une incohérence entre les amplitudes des accueils en période scolaire (07h30/18h30) et celles des vacances. Parmi ces familles certaines utilisent tout de même les services de l'ALSH mais sont contraintes à des organisations compliquées : arrangement avec l'employeur et récupération du temps de travail sur un autre moment...

Trois familles ont exprimé le besoin d'une plus grande souplesse dans les modalités d'accueils ALSH Enfance du CAS/JCL : 2 aimeraient un accueil à la journée, 1 aimerait un format à l'activité comme les Tickets Sports et Culture.

Les services et accueils en direction des adolescents et jeunes adultes

Tickets Sports et culture	Activités et sorties organisées pendant les vacances scolaires	Centre d'Animation Sociale/JCL et
		Municipalité de Champagné
Le Point Information Jeunesse	Permanence d'information pour les jeunes une fois par semaine sur rendez-vous	Centre d'Animation Sociale/JCL
	Accompagnement de projets de jeunes	
Accueil emploi	Une permanence individuelle et un accueil collectif, une fois par semaine	Centre d'Animation Sociale/JCL
Mission Locale	Une permanence tous les lundis matin d'accompagnement emploi formation pour le 16-26 ans	Mission locale
« Atout Jeunes »	Un dispositif de financement des projets de jeunes	Municipalité de Champagné

Peu de personnes ressources se sont exprimées sur la jeunesse. La municipalité à travers la commission enfance/jeunesse/éducation a exprimé le sentiment d'un manque, sur la commune, d'espace libre pour les jeunes où ils peuvent flâner se retrouver (parc, maison de jeunes...).

Les jeunes rencontrés (14/18 ans)

Il manque des endroits couverts avec des bancs pour se poser. Pas de local pour les jeunes.

On ne peut pas avoir accès aux équipements sportifs extérieurs, certains se les approprient avec des scooters. Le Skate Park est trop excentré.

A part au CAS/JCL, il n'y a pas assez d'activités pour les jeunes. Il y a des activités sportives mais pas assez de jeunes, d'adolescents.

Il manque des activités uniquement pour les 15/25 ans.

Les jeunes rencontrés identifient comme lieu d'écoute et de ressources le CAS/JCL et le collège.

Les jeunes lycéens disent que d'avoir des loisirs et pouvoir se retrouver entre amis à Champagné est important pour eux. Les occasions de se retrouver avec son cercle d'amis à Champagné ne sont pas si fréquentes.

Les services et accueils en direction des habitants

ADMR	- Service d'aide à domicile	Association locale ADMR
Familles Rurales	- Protection des consommateurs	Association locale familles rurales
	- Service d'Aide à Domicile (SAD)	
	- Entraide Familiale	
Service sociaux	- Une assistante sociale dispose d'un bureau au CAS/JCL : permanence sur rendez-vous	Le Conseil Départemental
	et visite à domicile	
Accueil emploi	-Une permanence individuelle et un accueil collectif, une fois par semaine	Le Centre d'Animation Sociale/JCL
Information tourisme, loisirs	- Un espace d'accueil et d'information	Association Tourisme et Loisirs
et animations locales	- Organisation de sorties et d'évènements locaux	
Bibliothèque	- Une bibliothèque	Association bibliothèque pour tous
Cyber-base :	- Organisation d'atelier d'initiation à l'informatique généraliste	Le Centre d'Animation Sociale/JCL
Espace multimédia	- Atelier informatique et recherche d'emploi	
	- Accès à internet	
Centre Communal d'Action	- Soutien aux habitants en situation de précarité : banque alimentaire, aide aux paiements de	La Municipalité de Champagné
Sociale (CCAS)	factures d'énergie, aide à la cantine scolaire	
	- Organisation de repas et sorties pour les personnes âgées	
	- Organisation du partage des repas à domicile	
Poste	- Un bureau de poste et banque postale	
Vente de vêtements et	- Déballage de vêtements une fois par semaine	Le Secours Populaire
d'accessoires à bas prix		
Les autres services de la	- Services techniques	Mairie de Champagné
municipalité	- Services administratifs, état civil	
	- Soutien aux associations	
	- Service culturel	
	- Location et/ou mise à disposition de salles	
Les services de la	- Voirie	Le Mans Métropole
communauté d'agglomération	- Gestion des déchets	
	- Aménagement du territoire	

L'ADMR observe que moins de familles s'adressent à elle (peut-être moins d'aide CAF/MSA). Elle constate que les familles sont plus autonomes et connaissent mieux les dispositifs, et savent exprimer leurs besoins.

Le directeur de l'école Louise Michel a interpellé le CAS/JCL sur la question des possibilités d'aides aux familles en difficulté pour payer le voyage scolaire. Il ne savait pas comment orienter la/les famille(s).

Les habitants se sont peu exprimés sur les services aux habitants. Certains se sont exprimés sur les services qu'ils utilisent comme la Cyber-base, les permanences de l'assistante sociale. Dans ce cas, ils expriment que ces services ont répondu à leurs attentes.

La dynamique associative : 13 associations sportives, 13 associations culturelles, 11 associations à caractère social et solidaire, 1 association Parents d'élèves, 1 association Mémoire et Citoyenneté.

Des différents entretiens ressort la vision d'une commune avec beaucoup d'associations qui proposent des activités variées.

Le tissu associatif est dense et pérennise le lien social.

A été souligné, la création récente de nouvelles associations : Hip/Hop, Zumba. Le secteur associatif est percu comme étant dynamique.

Du côté des habitants rencontrés, on retrouve plusieurs profils différents :

- Des habitants utilisateurs et investis dans des associations locales.
- Des habitants utilisateurs des activités des associations locales.
- Des habitants investis dans des associations à l'extérieur de Champagné (le cas présent dans le village où ils ont grandi).

Parmi les jeunes rencontrés, certains ont pointé le manque d'investissement des adultes dans les associations : disparition de la danse indienne, problème de relève à Amusiqu'ons nous.

Focus sur l'implication des habitants

Des associations comme le Comité des fêtes, Familles Rurales, l'ADMR éprouvent des difficultés à trouver de nouveaux bénévoles et peuvent avoir une vision des jeunes qui ne s'investissent plus dans les associations.

Des associations ont disparues fautes de bénévoles.

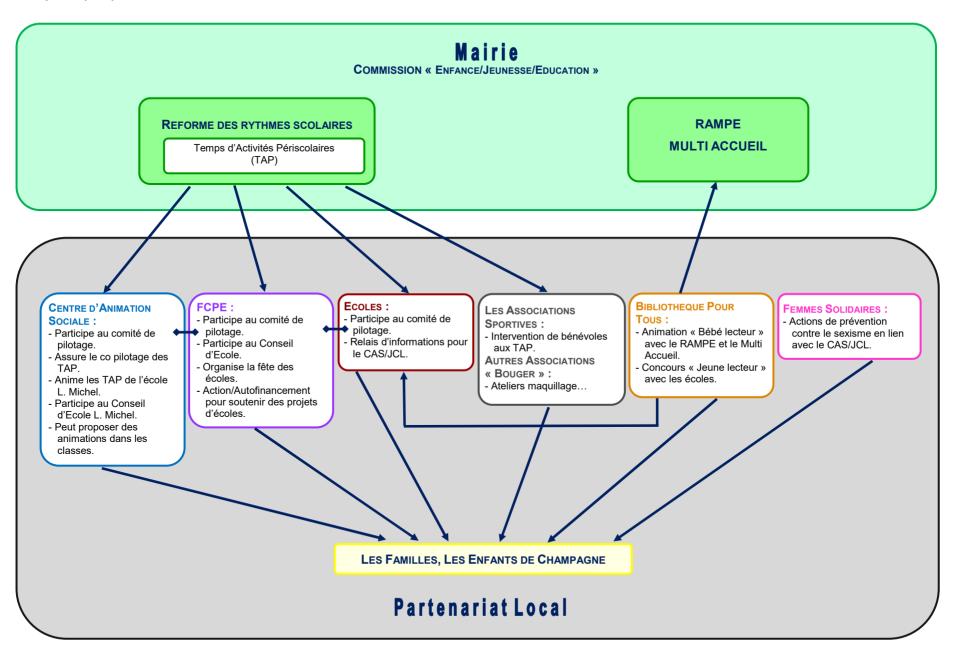
La FCPE, si elle fait remonter qu'il y a pour elle une perte des valeurs de partage et d'échange, a toutefois accueilli 25 nouveaux bénévoles à la rentrée dernière. Le service municipal Enfance/Jeunesse constate un investissement plus important des quadras dans la vie associative locale et que des associations se relancent comme le club de foot.

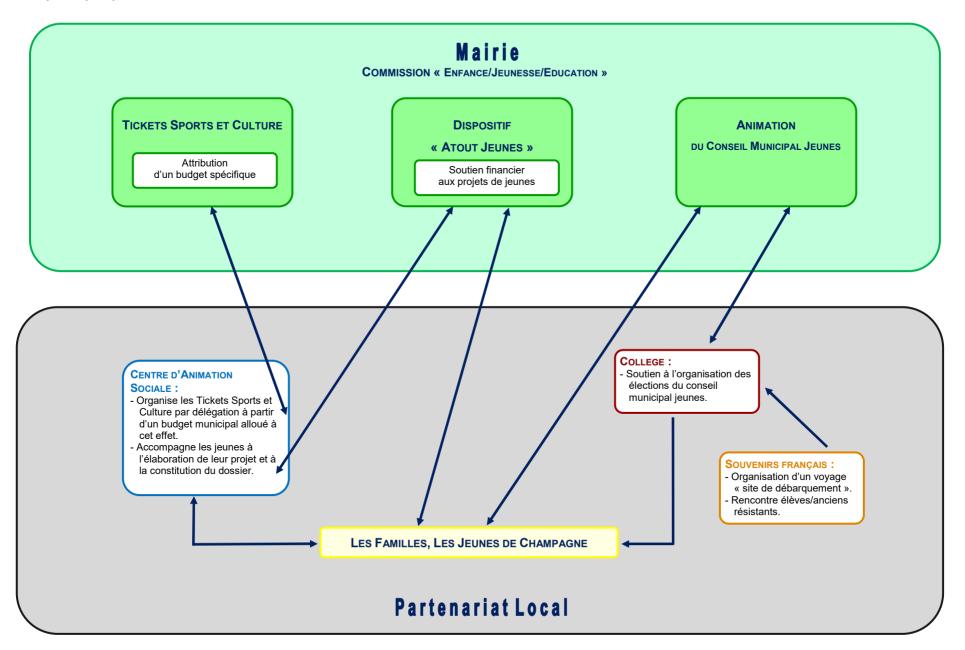
L'infirmière du collège constate qu'il est difficile de faire bouger les parents sur les réunions et les projets.

Les dynamiques partenariales à Champagné

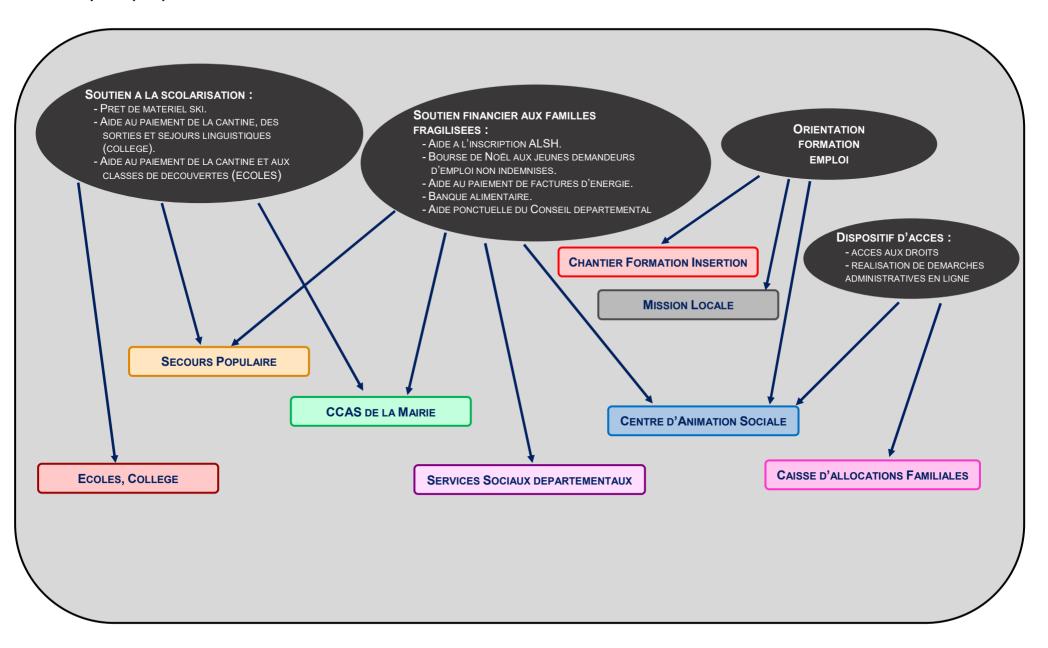
Cette partie a pour objectif de mettre en évidence les partenariats qui existent à Champagné où le CAS/JCL, s'il peut en être acteur, n'est pas à l'origine de l'action ou n'est pas le coordinateur de l'action.

Les personnes ressources rencontrées notent qu'il y a beaucoup de manifestations, des élus précisent qu'ils travaillent à la structuration d'un service culturel qui peut moderniser ce qui existe et élargir l'offre. Les habitants apprécient ce qui existait mais aussi les innovations de 2014. Certains souhaiteraient être force de propositions.

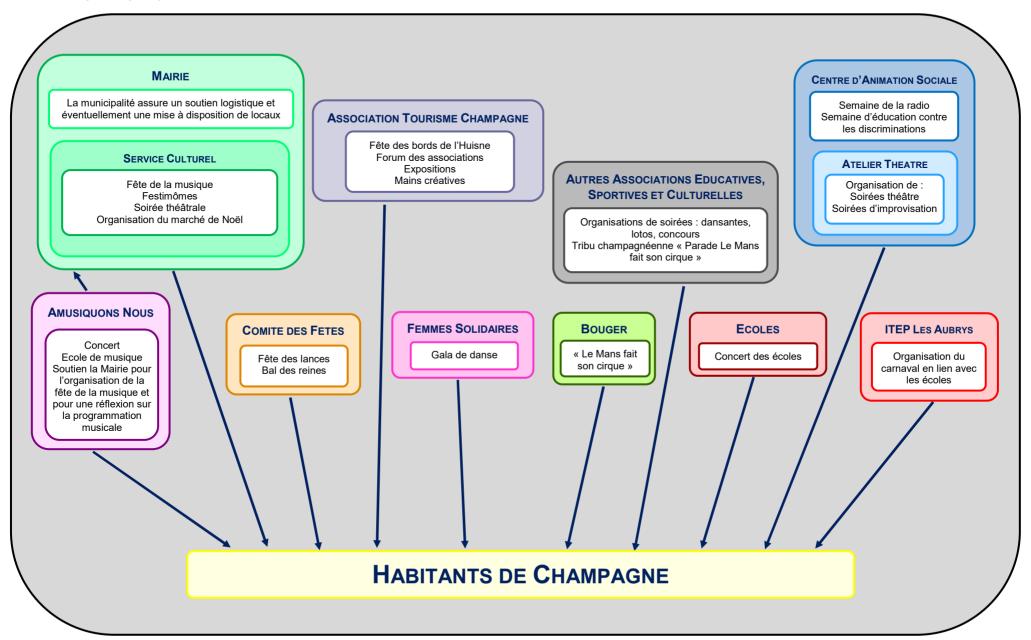




Les dynamiques partenariales autour de la solidarité



Les dynamiques partenariales autour des animations locales et de la culture



L'EMPLOI ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Emploi et activité

	2007	2012
Nombre d'emplois dans la zone	3731	3954
Actifs ayant un emploi dans la zone	1825	1978

En 2012, 50% des emplois de la zone (Champagné) sont pourvus par des habitants de la zone (Champagné).

Ce taux a augmenté de 2 points depuis 2007 (48%).

223 emplois supplémentaires entre 2007 et 2012.

Taux de chômage

	2007	2012
Nombre de chômeurs	176	207
Taux de chômage	8.8	9.5
Taux de chômage hommes	5.5	6
Taux de chômage femmes	14.4	15.2
Part des femmes parmi les chômeurs	60.9	61.1

Un taux de chômage qui a progressé entre 2007 et 2012.

Les retours exprimés identifient un tissu économique riche avec de grandes entreprises.

Il y a encore beaucoup d'emplois (autant que d'habitants, soit environ 3900) à Champagné (50% des actifs de Champagné, ayant un emploi, y travaillent).

La Mission Locale constate que les entreprises ne jouent pas toujours le jeu pour recruter des jeunes. Ce constat est partagé par la Mairie notamment pour le recourt aux emplois aidés (emploi d'avenir).

Les entreprises peuvent avoir une vision négative de la population de Champagné.

Par rapport à l'emploi, la conseillère de la Mission Locale constate que les jeunes rencontrés à Champagné sont plus en difficultés que dans les autres secteurs où elle intervient. Elle identifie des difficultés chez des jeunes, des difficultés de langage et de posture (respect des horaires, des rendez-vous).

Elle remarque un problème de mobilité pour certains jeunes qui les pénalisent pour trouver un emploi. Le bus peut apporter des solutions mais certains jeunes ont peur d'aller au Mans.

Le CCAS remarque que beaucoup de jeunes à Champagné sont en difficulté d'insertion professionnelle.

• Une habitante rencontrée a dit avoir été accompagnée par le CAS dans sa recherche d'emploi et que cela l'a aidé à retrouver du travail.

② LA REPRESENTATION QUE SE FONT LES PERSONNES RESSOURCES, LES FAMILLES, LES HABITANTS D'UN EQUIPEMENT CENTRE SOCIAL ET, LEUR VISION SUR LE CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE

LES ATTENTES ET REPRESENTATIONS DU ROLE D'UN CENTRE SOCIAL SUR SON TERRITOIRE DES FAMILLES. DES HABITANTS ET PERSONNES RESSOURCES RENCONTRES

Le regard des personnes ressources rencontrées

- Une coordination, un lieu qui facilite le partenariat.
- Le CAS est un partenaire avec lequel toutes les associations locales doivent travailler.
- Porteur de projets et catalyseur de projets, permet de pouvoir construire des projets à plusieurs.
- Apporte une dynamique sur le territoire.
- Un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement, et de prévention, un lieu ressource.
- ◆ Lieu qui regroupe les travailleurs sociaux.
- Un lieu d'échange et d'écoute, lieu ouvert qui accueille tous les publics sans distinction. Créer du lien entre les gens et favoriser les échanges intergénérationnels.
- Un lieu qui prend en compte les besoins des habitants.
- Le Centre social s'adapte aux besoins qui changent. Il doit répondre aux besoins de la population.
- Un lieu d'aide et de soutien aux familles dans la vie quotidienne.
- ◆ C'est une béquille sociale.
- Un lieu d'activité pour tous les publics, intergénérationnel, de lien social.
- Apporter et proposer des activités pour toutes les tranches d'âge. Une structure qui s'adresse à la population des plus jeunes aux plus anciens
- ◆ Il permet de faire le lien, d'échanger, de se rencontrer, de se faire des connaissances, des amis.
- Un lieu de prise d'initiatives. Il permet aux jeunes de monter des projets.
- ◆ Un lieu en lien avec la municipalité.
- ◆ La traduction d'une politique sociale municipale.
- Il doit être soutien à la municipalité (notamment en matière d'information sur la jeunesse).
- Un rôle d'accompagnement pour développer ce qui manque à Champagné.

Regards d'habitants

- Un endroit où il y a des agents qui aident pour des problèmes financiers, sociaux, d'accueil des jeunes. Pour aider les personnes.
- Renseignements pour les habitants.
- C'est un lieu d'accueil pour les petits, grands, moyens qui permet à chacun de s'exprimer mais également un lieu pour les adultes.
- Ça permet aux enfants d'avoir des activités, c'est important sur une commune. Les parents peuvent être dépassés par l'aide aux devoirs, l'accompagnement de leurs enfants. Cela soulage les parents.
- Lieu de rassemblement d'activités adultes et enfants, de loisirs.
- ◆ Un lieu d'accueil.
- Un lieu pour les enfants/ propose des loisirs pour les enfants.
- Concerne le social, l'emploi, les enfants, l'éducation des enfants.
- ◆ Le centre social s'adresse à tout le monde.
- Des salariés de la commune qui proposent des animations pour les enfants.
- ◆ La PMI est très importante.
- ◆ C'est un lieu destiné aux personnes qui ont peu de moyens.
- ◆ Je découvre qu'un centre social s'adresse à tous les publics.

Les jeunes rencontrés :

- Point d'information pour tout le monde. On peut y faire des activités, de la recherche d'emploi, atelier couture, bébé.
- ◆ Accompagner/écouter/s'adapter aux envies.
- ◆ Aider/prendre en compte les volontés/besoins/envies des gens.
- ◆ C'est pour aider les gens, surtout les jeunes, les enfants, les personnes âgées.

LE CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE VU PAR LES PERSONNES RESSOURCES, FAMILLES ET HABITANTS RENCONTRES

Au regard des personnes ressources rencontrées

Le CAS un partenaire, un lieu ressource

Pour les associations, ADMR, Femmes Solidaires, Mission Locale, Hip-Hop Loisirs 72, FCPE, Familles Rurales:

- C'est un repère pour les associations, un lieu où l'on peut venir demander un conseil, celui-ci regroupe tous les acteurs, et coordonne les services (Familles Rurales).
- L'impact du CAS/JCL est très positif, partage les mêmes valeurs, aide aux initiatives de femmes solidaires.
- J'oriente souvent des personnes qui s'interrogent vers le CAS/JCL (ADMR).
- Il coordonne les projets, facilite l'aide aux familles (Secours Populaire).
- A été soutien dans différents domaines : informations gestion d'une association, partenaires pour des actions (Hip Hop 72).
- Le CAS/JCL assure une complémentarité dans le travail en partenariat. Un atout comme structure de proximité. Il est bien équipé en informatique et a des compétences en technique de recherche d'emploi. Il permet une ouverture vers le public collégien (Mission Locale).
- ◆ Les relations avec le CAS/JCL se sont matérialisées à la mise en place des TAP : échanges en comité de pilotage, groupe de travail. Nous avons été invités au projet nutrition (FCPE).
- Bonne relation (TAP, lutte contre les discriminations). Cela apporte des liens sociaux, une ouverture vers les autres (Bouger).

Pour les écoles, le collège :

- Le CAS/JCL pallie à certaines choses que le collège ne peut pas faire, c'est une ressource éducative et sportive. Il peut être un partenaire financier pour certaines actions.
- ◆ Le CAS/JCL est une richesse assez rare dans le paysage Sarthois, il est bien ancré dans la commune.
- Travailler avec le CAS/JCL permet de se confronter à un autre regard, une autre position. Des projets moins scolaires qui permettent de créer une autre dynamique de classe.
- ◆ Permet une ouverture du collège vers l'extérieur (collège).
- ◆ On est en lien dans les activités périscolaires et on fait le constat d'une bonne coordination/concertation. De bons échanges.
- Les projets évoluent, les bilans sont bénéfiques (écoles).

Pour la municipalité, les services municipaux :

- Le CAS/JCL a une vision globale de ce qui se passe sur la commune. Il est porteur de projets où l'on peut participer. Permet de toucher un public plus large. Peut donner du temps pour la coordination des projets communs. Partage ses observations (accueil de la salle d'attente PMI) (RAMPE/Multi Accueil).
- Un partenariat plus en creux qui se limitait à des transmissions d'informations statistiques qui s'est relancé avec une volonté de revenir sur le qualitatif. Le CAS/JCL est souvent à l'origine des projets en partenariat (responsable enfance/jeunesse).
- Le CAS/JCL est implanté au cœur de Champagné, il est central pour les Champagnéens. Il est ressource disponible, à l'écoute et réactif. Il représente une aide pour les habitants et les élus.
- C'est un service complémentaire à celui de la Mairie. Une confiance dans le conseil d'administration du CAS/JCL. Même longueur d'ondes, adéquation entre ce que la mairie souhaite et ce que le CAS/JCL propose (élus).

Pour les services du département :

- ◆ La PMI est hébergée au CAS/JCL.
- ◆ L'assistante sociale a de bonne relation avec le CAS/JCL.

Des manques, des problématiques identifiés

- Trouver des actions pour faire venir de nouveaux bénévoles.
- La visibilité des actions en direction des adultes est insuffisante (élu). Pense que les habitants n'ont pas la vision de l'utilité du CAS/JCL car beaucoup pour les enfants et les jeunes (Hip Hop 72).
- ◆ Pouvoir travailler ensemble de manière plus anticipée (RAMPE/Multi Accueil).
- Ne pas accéder aux nouvelles technologies est un frein pour la recherche d'emploi. Mieux faire connaître les permanences Mission Locale aux jeunes (Mission Locale)
- Des temps d'animation le midi seraient un plus. Penser à valoriser les actions avec le collège lors de l'AG du CAS/JCL. Peu de connaissances des actions en direction des adultes (Collège).
- Centre de loisirs, il faudrait prolonger les horaires pendant les vacances (FCPE).
- Participation ponctuelle en partenariat avec le CAS/JCL. Il n'y a pas de projet autour de la lutte contre les discriminations avec l'école maternelle (Ecole maternelle Pauline Kergomard).

Des perspectives

- La commune souhaite mettre en place un portail internet famille. Elle investit dans le logiciel AIGA (comme au CAS/JCL).
- Le RAMPE/Multi Accueil pourrait être ressource pour améliorer l'adaptabilité des projets 0/6 ans. Pour l'évaluation de la complémentarité des accueils (passage du Multi Accueil à l'ALSH et école maternelle). Il peut apporter une ouverture vers d'autres territoires (Sargé-Les-Le Mans/Yvré-l'Evêque).
- Solliciter le CAS/JCL dans la mise en place des futurs aménagements (city stade/parcours santé).
- Un projet de prévention des arnaques et vols auprès des personnes âgées (ADMR, Familles Rurales, Génération Mouvement).

Au regard des habitants

L'accueil:

- On est satisfait de l'accueil, on est bien accueilli au CAS/JCL, bien renseigné en cas de questions.
- Accueil convivial et agréable.
- Les personnes qui m'ont accueilli ont fait tout leur possible pour répondre à ma demande qui était atypique.
- ◆ J'ai pu grâce aux conseils du CAS/JCL régler mon dossier CAF.
- Il y a une bonne ambiance, j'ai pu connaître de nouvelles personnes. Les animateurs viennent me saluer quand je les croise dans la rue.

La communication:

- ◆ La plupart des habitants rencontrés connaissent et lisent le journal du CAS/JCL.
- Seulement un habitant a identifié le site internet.
- ◆ Le panneau lumineux a été cité à plusieurs reprises comme un moyen d'accéder à l'information.
- Une famille exprime, que pour elle, les informations par mail fonctionnent bien.
- Remarque : beaucoup d'informations sur l'enfance et la jeunesse.

Les activités :

- Positif, les inscriptions Tickets Sports et Culture le samedi sont trop longues.
- Notre fille a envie de venir on est satisfait.
- ◆ Apprécie les sorties ALSH proposées et participe aux goûters parents.
- La Cyber-base a répondu à mes attentes, maintenant je gère mon administratif avec mon PC.
- Mes enfants se plaisent au Centre de loisirs, ils sont bien pris en charge.
- ◆ Je n'avais pas repéré les temps d'animation en famille, j'y serais plus attentive.
- Un problème quant aux horaires de l'ALSH Enfance pendant les vacances.
- Plus de souplesse dans les modalités d'Accueil.
- ◆ Problème pour l'accueil des enfants de 3 ans non scolarisés.

Locaux:

- ◆ Adaptés, assez clairs.
- ALSH trop chauffé.
- ◆ Des locaux neufs.
- ◆ Facile d'accès, on se gare facilement.
- Les locaux sont propres.

Les jeunes rencontrés :

- ◆ Les jeunes sont suffisamment écoutés au CAS/JCL,
- Un besoin, une envie, on s'adresse au CAS/JCL,
- Pour un groupe de jeunes filles rencontrées, le CAS/JCL est connoté jeunesse mais elles savent qu'il existe des actions pour les différents publics, que cela s'adresse à tous. Ce groupe identifie également les services hébergés comme la PMI, l'assistante sociale. Pour ce groupe, l'animation évoque la vie, une dimension humaine.

 Elles identifient le CAS/JCL comme un lieu ressource et se considèrent en bonne connaissance du CAS/JCL; bien informées sur ce qu'il s'y passe.
- ◆ La plupart des jeunes rencontrés qui ont entre 14 et 20 ans évoquent une tranche d'âge trop grande pour les activités jeunesse du CAS/JCL. On aimerait des activités réservées aux plus de 15 ans.
- ◆ Ils sont prêts à s'investir pour l'organisation de ces activités.

© TERRITOIRE(S)

LA COMMUNE DE CHAMPAGNE ET SES ZONES D'INFLUENCE

A travers ses projets, ses services et son tissu économique. Champagné exerce une attraction pour de nombreux habitants des communes extérieures.

Zones d'influence de Le Mans Métropole

- ◆ Un Relais Assistante Maternelle en commun avec les communes de Sargé-les-Le Mans et Yvré-l'Evêque.
- L'accompagnement socioprofessionnel du CAS/JCL qui peut faire venir des habitants de Le Mans Métropole.
- ◆ La Cyber-base qui compte des participants résidant à Yvré-l'Evêque, Le Mans, Sargé-les-Le Mans.
- Le Chantier Formation Insertion qui accueille des salariés en insertion qui résident au Mans.
- Les associations sportives et culturelles locales qui ont des adhérents résidant dans les communes voisines.
- Les entreprises de Champagné qui emploient des habitants de Le Mans Métropole.

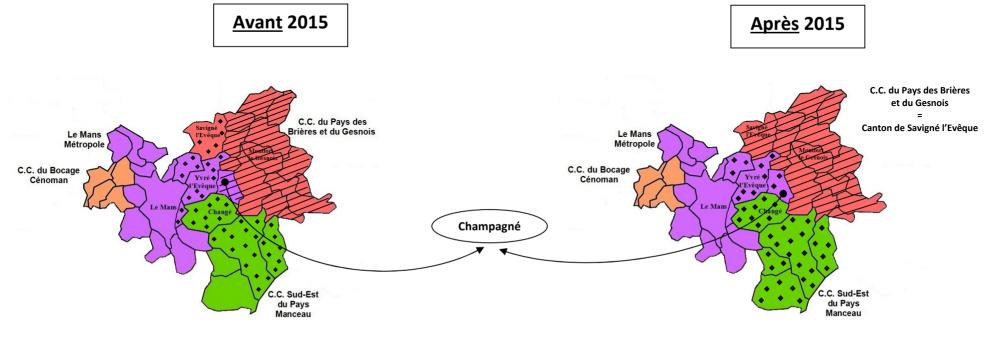
Zones d'influence de la Communauté de Commune (CDC) Pays des Brières et du Gesnois

- ◆ Les ALSH enfance et jeunesse du CAS/JCL accueillent régulièrement des enfants de Fatines, Saint-Corneille, Saint Mars-la-Brière.
- ◆ La Halte-Garderie qui accueille des enfants des communes voisines. En moindre mesure, la crèche qui peut inscrire des familles hors commune si des places sont disponibles.
- ◆ La Cyber-base du CAS/JCL qui accueille des habitants de Fatines, Saint Mars-la-Brière.
- L'accompagnement socioprofessionnel du CAS/JCL qui reçoit des personnes de Fatines, Saint Mars-la-Brière, Saint-Corneille.
- ◆ Le collège de Champagné qui accueille les enfants de Fatines, Saint Mars-la-Brière et Saint-Corneille.
- ◆ Le Secours Populaire qui accueille des familles de Saint Mars-la-Brière.
- Le Chantier Formation Insertion qui accueille des salariés en insertion de Fatines, Saint Mars-la-Brière.
- ◆ Les entreprises de Champagné qui emploient des habitants de la CDC Pays de Brière et du Gesnois.

LE TERRITOIRE D'USAGE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE JEAN-CLAUDE LAUDE

Si son territoire institutionnel se limite à la commune de Champagné, le Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE de Champagné participe à l'attractivité de la commune pour des habitants extérieurs, à travers certaines de ses activités.

Evolution du territoire de la commune





CANTON DE MONTFORT LE GESNOIS

Torcé en Vallée, Sillé, St Corneille, Lombron, Fatines, Montfort le Gesnois, Connerré, Champagné, St Mars-la-Brière, Soulitré, Nuillé le Jallais,, Ardenay s/Mérize, Surfond, Le Breil s/Mérize.



CANTON DU MANS EST

Savigné l'Evêque, Sargé-les-Le Mans, Yvré-l'Evêque, Changé, Parigné l'Evêque, Challes.



COMMUNAUTES DE COMMUNES DEPUIS JANVIER 2013



CANTON DE SAVIGNE L'EVEQUE

Torcé en Vallée, Savigné l'Evêque, Sillé, St Corneille, Lombron, Fatines, Montfort le Gesnois, Connerré, St Mars-la-Brière, Soulitré, Nuillé le Jallais,, Ardenay s/Mérize, Surfond, Le Breil s/Mérize.



CANTON DE CHANGE

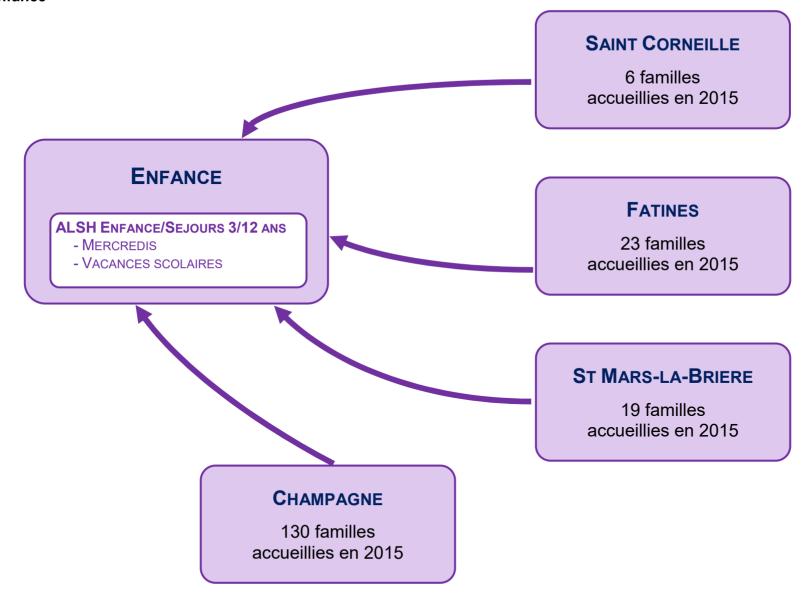
Sargé-les-Le Mans, Yvré-l'Evêque, Champagné, Changé Brette-les Pins, Parigné l'Evêque, Challes, St Mars d'Outillé.



COMMUNAUTES DE COMMUNES DEPUIS JANVIER 2013

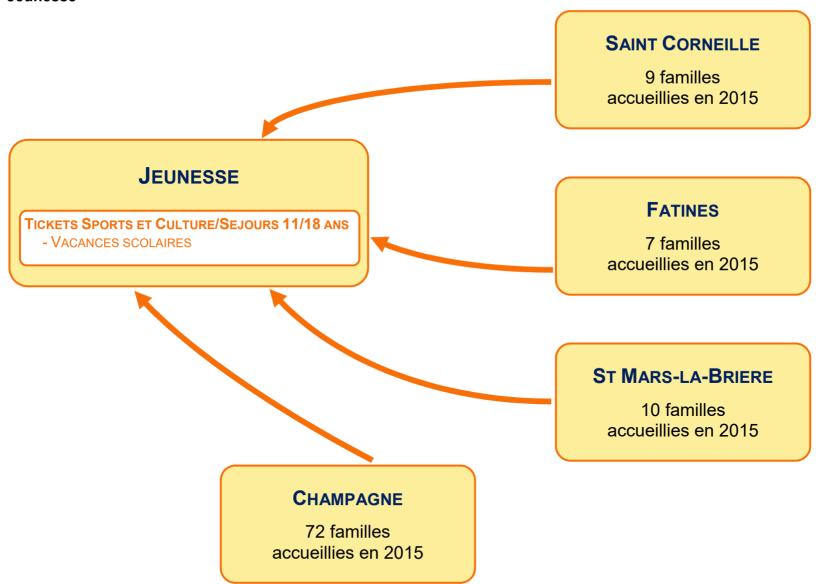
Zones d'influence des ALSH Enfance Jeunesse

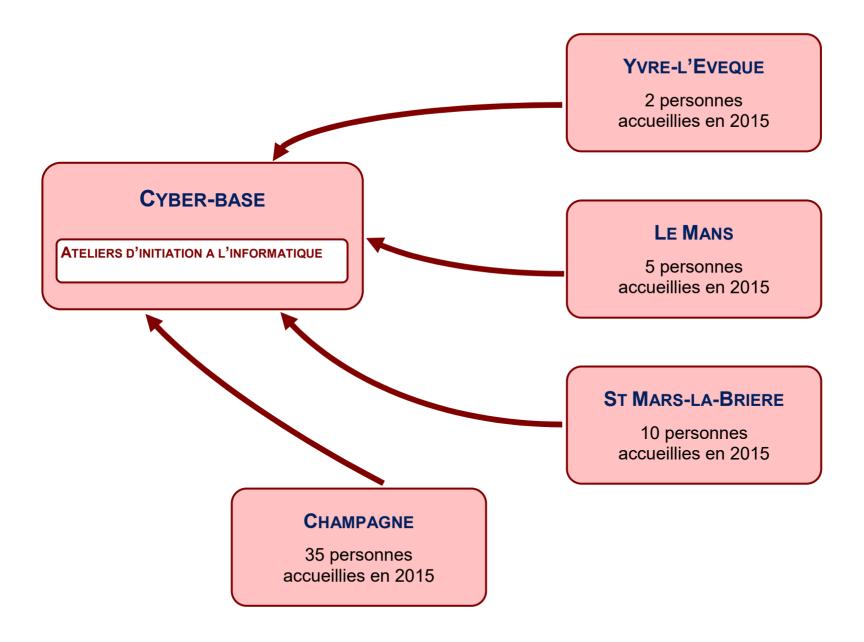
Enfance

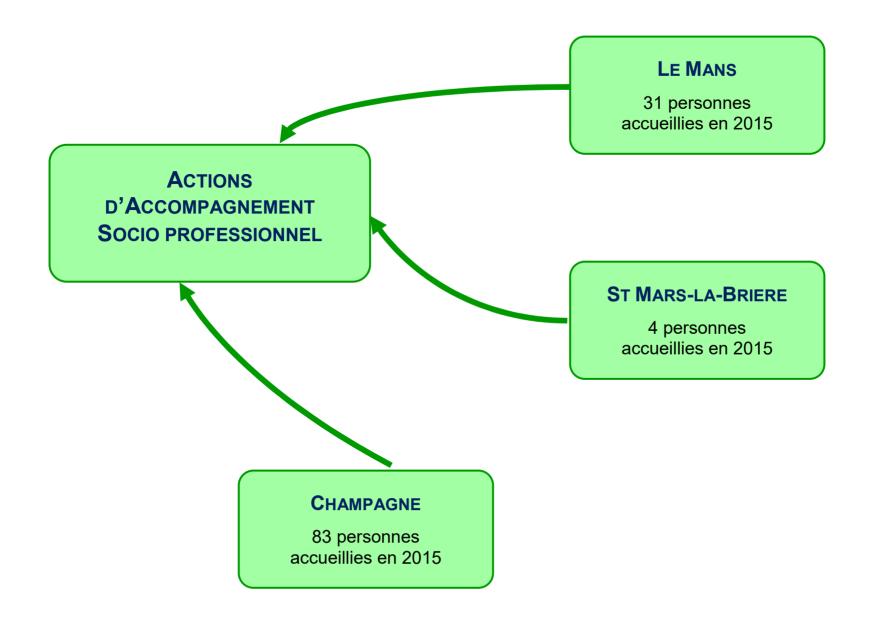


Zones d'influence des ALSH Enfance Jeunesse

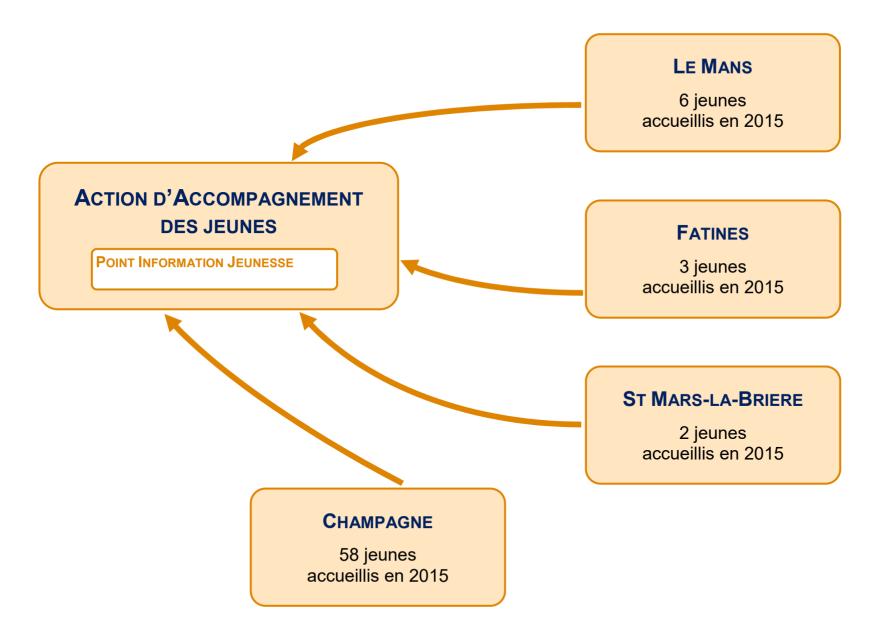
Jeunesse







Zones d'influence du Point Information Jeunesse



Les projets en partenariat au collège

Le CAS/JCL intervient régulièrement dans les classes du Collège W.Wright. A travers ses actions, il rencontre des élèves résidant sur les communes de Champagné, Saint-Mars-la-Brière, Fatines, Saint-Corneille.

V LE DIAGNOSTIC : ANALYSE DE L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL FINISSANT ET DE L'ETAT DES LIEUX

O CONSTATS ET ENJEUX DU TERRITOIRE ET DE LA STRUCTURE

Lors d'un Conseil d'Administration élargi (salariés et administrateurs), organisé le 17 mai 2016, un travail d'analyse de l'évaluation et de l'état des lieux a été effectué collectivement.

Ce travail, construit en plusieurs étapes a permis au groupe de :

- → Faire émerger les constats sur le territoire et la structure : forces et faiblesses du territoire et du Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE.
- → Identifier à partir des constats émis, les risques pour le territoire et la structure.

Un travail de synthèse, effectué par un groupe de volontaires (salariés et administrateurs) a permis de faire émerger les enjeux importants à prendre en compte pour le futur Projet Social.

Enfin la commission « Projet Social » a dégagé les enjeux¹⁰ issus de l'analyse et en a retenu trois sur lesquels le CAS/JCL pouvait agir au regard de ses missions et des orientations de la circulaire CNAF « Animation de la vie sociale » :

L'accessibilité, la solidarité sociale, le territoire, le partenariat local, la place¹¹ et le rôle¹² du Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE.

¹⁰ Il faut entendre enjeux dans le sens de risques (que le CAS et le territoire encourent si les constats n'étaient pas pris en compte)

¹¹ Le rôle du CAS se matérialise à travers ses fonctions d'accueil, de veille et de diagnostic ainsi que dans sa relation aux habitants.

¹² Sa place se concrétise dans la définition de ses relations partenariales et de son territoire à la fois institutionnel et d'usage.

La synthèse de l'ensemble de ses travaux est présentée dans les tableaux suivants :

A. L'accessibilité

CONSTATS DE REFERENCE	RISQUES IDENTIFIES	ENJEUX
Une commune jeune avec beaucoup de parents	◆ Des problèmes d'accès aux services et activités à	<u>L'accessibilité</u> , définition partagée par les membres
ayant des enfants à charge. Un taux de double	destination des familles :	du CAS/JCL :
activité important dans ces familles.	→ Horaires inadaptés.	Donner la possibilité à tous les habitants et toutes
◆ La fonction « Accueil » du CAS/JCL est reconnue de	→ Fermeture pour congés.	les familles d'accéder aux services dont ils ont besoin
qualité, par toutes les personnes interrogées.	→ Coût des services.	sur leur territoire de vie. Cette notion d'accessibilité
◆ Les horaires du centre de loisirs ne sont pas en	→ Manque de flexibilité d'inscription.	s'entend selon différents critères, définis ainsi par le
cohérence avec les horaires des accueils sur la		groupe de travail :
période scolaire.		 ◆ Accessibilité financière (selon le quotient familial).
 L'amplitude de la tranche d'âge d'accueil des jeunes est trop large (11/18 ans). 	→ Tranche d'âge des accueils inadaptée au public.	 Organisationnelle (horaires des accueils d'enfants adaptés aux horaires de travail des familles).
◆ Le recueil d'informations et de demandes des		◆ Variété et complémentarité des activités et
familles et des habitants dans les différents		services sur le territoire
accueils ¹³ n'est pas suffisamment organisé et		
coordonné de ce fait, certaines demandes		
demeurent non partagées et donc non traitées.		
• La dématérialisation croissante des services publics.	Des familles ou des habitants non formés ou pas	
◆ Des familles ou des habitants avec des problèmes	équipés face à la dématérialisation des services	
de mobilité : difficulté à utiliser les transports en	publics, des personnes peu mobiles qui risquent	
commun, manque d'ouverture vers Le Mans.	d'avoir des difficultés d'accès aux services.	
◆ La communication numérique pourrait être	Des familles ou des habitants passent à côté	
améliorée ainsi que la mise en valeur des activités	d'informations importantes (communication à	
adultes et familles, le centre social est identifié	améliorer).	
enfance/jeunesse par beaucoup d'habitants		
rencontrés.		

¹³ Il faut comprendre « accueil » au sens large, au- delà de l'espace accueil du CAS et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, toutes les activités dispensent un accueil.

B. La solidarité

CONSTATS DE REFERENCE	RISQUES IDENTIFIES	ENJEUX
 Un fort taux de chômage et d'emplois précaires. Un tissu économique important. Des familles ou des habitants avec des problèmes de mobilité: difficulté à utiliser les transports en commun, manque d'ouverture vers Le Mans. Nous constatons une méconnaissance des dispositifs de solidarité locale de la part des intervenants auprès des publics (enseignants, animateurs). Nous constatons une méconnaissance des dispositifs de solidarité locale de la part des publics potentiellement demandeurs. Une augmentation du nombre de seniors et de personnes âgées (60 ans et plus) avec des nouveaux besoins. Diminution des offres de services santé. Diminution du nombre de logements sociaux au point de ne pas pouvoir respecter la loi SRU. Impossibilité de construire des logements à cause des normes d'épuration. L'organisation et le traitement des informations, des demandes, recueillies dans les accueils. Un équipement avec des moyens qu'il met au service du partenariat. Le CAS/JCL est reconnu par les acteurs locaux pour sa capacité de coordination et d'animation du réseau local. 	 Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi avec un risque de perte de lien social, de dégradation de niveau de vie et de la situation familiale. Des familles ou des habitants qui n'accèdent pas aux dispositifs de solidarité par manque de connaissance, difficultés à faire la démarche de demande. 	La solidarité, pour le CAS/JCL il s'agit de la solidarité envers les publics fragiles (fragilités multiples, fragilité temporaire), La volonté est de rendre plus lisible les acteurs contributeurs de la solidarité. Le soutien à la fonction parentale est également perçu par le CAS/JCL comme une solidarité envers les familles du territoire.
 La dématérialisation croissante des services publics. Des familles et des habitants avec des problèmes de mobilité. 	Des familles ou des habitants non formés ou pas équipés face à la dématérialisation des services publics, des personnes peu mobiles qui peuvent avoir des difficultés d'accès aux services.	
 Une commune jeune avec beaucoup de parents avec des enfants à charge. Un taux de double activité important pour ces familles. Des difficultés pour faire venir les parents sur les temps d'information, de prévention que nous organisons. 	◆ Des besoins en accompagnement de la part des parents qui risquent de ne pas être satisfaits.	

C. Le territoire, le partenariat local, la place et le rôle du Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE

CONSTATS DE REFERENCE	RISQUES IDENTIFIES	ENJEUX
◆ La proximité du Mans et l'existence de multiples moyens de transports	◆Le risque que le Centre d'Animation	Le Territoire, le partenariat local,
rendent la ville attractive.	Sociale ne soit pas reconnu sur son	la place et le rôle du Centre
◆ Une commune attirante, dotée de nombreux services adaptés au profil de sa	territoire (territoire d'usage plus	d'Animation Jean-Claude LAUDE.
population.	grand que le territoire institutionnel).	Le rôle du CAS/JCL se matérialise à
◆ La commune est un lieu de passage important : trajet domicile/travail, lieu de	 ◆ L'économie du CAS/JCL trop 	travers ses fonctions d'accueil, de
travail.	dépendante de la municipalité.	veille et de diagnostic, ainsi que
◆ La sollicitation de communes voisines sur la question des accueils de loisirs.		dans la définition de sa relation aux
◆ Un rayonnement du CAS/JCL plus large que son territoire institutionnel.		habitants.
◆ La structuration de la politique enfance jeunesse municipale : création d'une	◆ Un Tissu associatif qui peut se	Sa place se concrétise dans la
commission municipale Enfance/Jeunesse/ Education, un administrateur du	fragiliser par manque de bénévoles.	définition de ses relations
CAS/JCL siège à cette commission. La mise en place d'un Projet Educatif de	• Garder la qualité de vie, se prévenir	partenariales et de son territoire à
Territoire. Le développement d'action municipale en direction de la jeunesse.	du risque de devenir une cité	la fois institutionnel et d'usage.
 Un tissu associatif important, varié et dynamique avec des partenariats entre 	« dortoir ».	
associations, entre associations et mairie.		
 Des associations qui ont des difficultés à trouver des bénévoles. 		
◆ Un tissu économique important.		
◆ La fonction « Accueil » du CAS/JCL est reconnue de qualité par toutes les		
personnes interrogées.		
◆ Le CAS/JCL est identifié comme un lieu ressource, catalyseur de projets, où l'on		
peut prendre des initiatives.		
◆ Un partenariat local fort et durable		
 Un équipement avec des moyens qu'il met au service du partenariat. Le 		
CAS/JCL est reconnu par les acteurs locaux dans sa capacité de coordination et		
d'animation du réseau local.		
 ◆ Les missions du CAS/JCL ne sont pas encore bien identifiées par certaines 		
personnes, il peut y avoir confusion avec les missions des services municipaux.		
◆ Le CAS/JCL dispose d'un budget très dépendant de la subvention municipale		
(68%).		
• Le recueil d'informations et de demandes des familles et des habitants dans		
les différents accueils ¹⁴ n'est pas suffisamment organisé et coordonné		
De ce fait certaines demandes demeurent non partagées et donc non traitées.		

¹⁴ Il faut comprendre « accueil » au sens large, au- delà de l'espace accueil du CAS et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, toutes les activités dispensent un accueil.

2 DES ENJEUX VERS LES PROBLEMATIQUES

Ce travail a consisté en équipe de professionnels et en Conseil d'Administration à déterminer, pour chaque enjeu, quelles étaient les problématiques posées et de définir les objectifs du prochain projet social.

L'accessibilité : Comment permettre l'accès aux services à toutes les familles et habitants de la commune ?

La solidarité : Quelle place le CAS/JCL doit-il prendre dans la réduction des inégalités sociales ? Comment accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale ?

Le Territoire, le partenariat local, la place et le rôle du CAS/JCL. Comment mobiliser les acteurs du territoire d'usage¹⁵ du CAS/JCL pour qu'ils reconnaissent et soutiennent ses actions ?

Comment entretenir et développer les dynamiques de partenariat et de travail en réseau, des acteurs locaux ?

Comment recueillir la parole des habitants et des familles et comment la traiter ?

Comment le CAS/JCL peut favoriser l'implication, la participation des habitants/des familles dans l'animation de la vie sociale locale (dont l'implication dans les actions du CAS/JCL).

¹⁵ On définit le territoire d'usage à partir de l'observation des pratiques des habitants des communes proches de Champagné, du secteur de recrutement du collège (Champagné, Fatines, St Mars la Brière, St Corneille), du secteur géographique d'intervention des travailleurs sociaux et du RAM (Yvré-L'Evêque, Sargé-Les-Le Mans) et de l'analyse plus fine de la liste de nos adhérents hors commune.

VI LE PROJET SOCIAL 2017-2020 : OBJECTIFS ET PLAN D'ACTIONS

Un groupe constitué de l'ensemble des salariés et un Conseil d'Administration ont travaillé à l'élaboration des grands objectifs et du plan d'actions qui visent à proposer nos réponses aux problématiques posées par le diagnostic.

Nous avons ainsi mis en forme des objectifs spécifiques qui répondent directement aux problèmes posés par le diagnostic et des objectifs transversaux qui conditionnent notre mode d'action et doivent nous guider dans toutes nos pratiques quotidiennes.

1 DES PROBLEMATIQUES VERS LES OBJECTIFS

LES OBJECTIFS SPECIFIQUES¹⁶

- Objectif N° 1 : Proposer des projets, des services en direction des familles et des habitants qui prennent en compte leurs contraintes de vie, qui favorisent leurs prises d'initiatives, en adéquation avec les évolutions démographiques, administratives, technologiques...

 Problématique(s) de référence : Comment permettre l'accès aux services à toutes les familles et à tous les habitants de la commune ?
- Objectif N° 2 : Promouvoir et impulser la mise en réseau des dispositifs de solidarité locale afin de prendre en compte les familles et les habitants en situation de fragilité.

Problématique(s) de référence : Comment le CAS/JCL peut-il jouer un rôle dans la réduction des inégalités sociales ?

Objectif N° 3 : Assurer une présence du Centre d'Animation Sociale « hors les murs » pour continuer à agir sur le développement des dynamiques partenariales locales.

Problématique(s) de référence : Comment mobiliser de nouveaux acteurs sur le territoire d'usage du CAS/JCL ?

Comment entretenir et développer les dynamiques de partenariat et de travail en réseau ?

LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX¹⁷

- Objectif N° 1 : Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale et promouvoir la rencontre intergénérationnelle.

 Problématique(s) de référence : Comment accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale ?
- Objectif N° 2 : Pouvoir recueillir la parole des habitants et favoriser leur implication dans la vie de l'association et l'animation de la vie sociale locale.

Problématique(s) de référence : Comment recueillir la parole des habitants et comment la traiter ?

Comment le CAS/JCL peut favoriser l'implication, la participation des habitants/des familles dans l'animation de la vie sociale locale (dont l'implication dans les actions du CAS/JCL) ?

¹⁶ Voir définition introduction du chapitre

¹⁷ Voir définition introduction du chapitre

② DES OBJECTIFS VERS UN PLAN D'ACTIONS

LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Objectif N° 1: Proposer des projets, des services en direction des familles et des habitants qui prennent en compte leurs contraintes de vie, qui favorisent leurs prises d'initiatives, en adéquation avec les évolutions démographiques, administratives, technologiques...

Dualité matinues traitées	PLAN D'ACTIONS	
Problématiques traitées	Familles	Familles et Habitants
Comment permettre l'accès aux services à toutes les familles et à tous les habitants de la commune ?		
◆ Au regard de l'évolution des contraintes, des usages des familles et des habitants et de l'évolution démographique.	 → Travailler avec des groupes d'adolescents afin de proposer des animations spécifiques au plus de 15 ans. → Travailler à la mise en place d'un péricentre pour les ALSH enfance des vacances scolaires → Contribuer à faire vivre le comité de pilotage territorial (CAF, Mairie, CAS/JCL) en vue d'échanger avec les partenaires sur les offres de services locales et les projets en direction des familles. → Utiliser les réseaux sociaux pour mieux communiquer avec les familles. 	 → L'équipe de direction doit coordonner les réunions du personnel administratif, du personnel d'animation et les réunions d'équipe complète afin de pouvoir réinterroger tous les ans nos règles de fonctionnement en fonction des remarques des familles, des habitants et de leurs usages respectifs. → Créer des outils de recueils d'informations et de demandes et définir les modalités de partage et de traitement. → Mettre à disposition des habitants, à l'accueil et sur tous nos supports de communication, des informations sur les services du CLIC (accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap).
◆ Au regard de la dématérialisation croissante des services publics en ligne et des évolutions administratives	 → Identifier les bons interlocuteurs qui gèrent l'accès aux droits pour les familles, afin de faciliter la relation entre les familles et ces services (CAF, services de l'armée). → Utiliser les réseaux sociaux pour mieux communiquer avec les familles. 	 → Réaménager l'espace accueil en mettant en place un point d'accès internet aux services publics en ligne. → Mettre en place des plages d'accès à la Cyber Base avec l'accompagnement d'un professionnel pour faciliter l'accès aux services en ligne.

Objectif N° 2 : Promouvoir et impulser la mise en réseau des dispositifs de solidarité locale afin de prendre en compte les familles et les habitants en situation de fragilité.

Problématique traitée	PLAN D'ACTIONS	
Problematique traitée	Familles et Habitants	
Comment le CAS/JCL peut-il jouer un rôle dans la réduction des inégalités sociales ?	 → Continuer le travail d'accompagnement socioprofessionnel en prenant en compte les difficultés d'accès à l'outil internet. → Rencontrer régulièrement les travailleurs sociaux du territoire. → Impulser des rencontres CCAS, Secours Populaire, Assistante Sociale. → Renforcer la connaissance des actions de solidarité sur le territoire : information et valorisation auprès des habitants et des acteurs locaux en lien avec des habitants. → Anticiper avec les familles les inscriptions d'enfants porteurs de handicap afin de les accueillir dans les meilleures conditions. 	

Objectif N° 3 : Assurer une présence du Centre d'Animation Sociale « hors les murs » pour continuer à agir sur le développement des dynamiques partenariales locales.

Dualité martinus a turité a c	PLAN D'ACTIONS	
Problématiques traitées	Familles	Familles et habitants
Comment mobiliser de nouveaux acteurs sur le territoire d'usage du CAS/JCL ?		 → Identifier le territoire d'attractivité du CAS/JCL en sondant les collectivités (St Mars La Brière, Fatines, St Corneille), les familles de ces communes, les entreprises locales. → Réaliser un diagnostic spécifique auprès de nos adhérents extérieurs sur les points de tension (pas le service souhaité à proximité de chez soi, les enfants sont scolarisés à Champagné, les parents travaillent à Champagné). → Travailler avec la commune dans des instances telles que le comité de pilotage territorial (CAF, Mairie, CAS/JCL), co-définir le territoire. Etre présent auprès des élus municipaux lors des rencontres avec de futurs partenaires (communes extérieures). → Rédiger le projet associatif qui servira de référence aux administrateurs et aux professionnels, dans l'objectif de disposer: D'un outil de communication interne et externe. D'un outil de management des salariés. D'un outil au service de l'éthique associative. → Réaliser un état des lieux des associations qui souhaitent s'investir dans un collectif (existant ou à créer): Collectif cultures d'ici et d'ailleurs. Prévention en direction des personés âgées. → Définir avec elles, les modalités de leur investissement.

Drahlámaticuse traitáns	PLAN D'ACTIONS	
Problématiques traitées	Familles	Familles et habitants
Comment entretenir et développer les dynamiques de partenariat et de travail en réseau ?	 → Participer à l'animation du travail en réseau et en partenariat autour de : La petite enfance : animation du réseau petite enfance (PMI, Service petite enfance municipal, école maternelle, CAS/JCL), animation salle d'attente PMI. 	→Rédiger le projet associatif qui servira de référence aux administrateurs et aux professionnels, dans l'objectif de disposer : - D'un outil de communication interne et externe. - D'un outil de management des salariés. - D'un outil au service de l'éthique associative.
	 L'enfance: co-organisation des Temps d'Activités Périscolaires avec la municipalité et accompagnement à la mise en place de la réforme. Développement des projets en partenariat avec les écoles. La jeunesse: accompagnement des élus municipaux à la mise en place du dispositif atout jeunes, soutien à la mise en place d'un « conseil municipal jeunes » et des Tickets Sports et Culture. Continuer le partenariat éducatif avec le collège autour du Point Information Jeunesse. La Cyber-base: développement des projets en partenariat avec les écoles et le collège. 	 → Recenser tous les dispositifs Enfance/Jeunesse/Famille, gérés par la commune, les associations, le CAS/JCL et réaliser un « livret » Enfance/Jeunesse/Famille. Faire en sorte que chaque public identifie les propositions qui lui sont faites. → Participer à l'animation du travail en réseau et en partenariat autour de : L'accompagnement socio- professionnel : bourse aux jeunes demandeurs d'emploi en lien avec la Mairie et la Mission Locale. Impliquer les employeurs locaux pour les rapprocher des demandeurs d'emploi.

LES OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Objectif N° 1 : Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale et promouvoir la rencontre intergénérationnelle.

Le projet social 2017-2020 prend en compte spécifiquement la question de la parentalité dans chacun de ses objectifs, que ce soit pour améliorer l'accès des familles aux différents services, le soutien aux familles fragilisées, l'impulsion et la coordination du partenariat local autour de l'enfance de la jeunesse et de la famille. Le travail de partenariat avec les associations locales et la volonté de faire se rencontrer les différents publics du CAS/JCL nous permet de développer la rencontre intergénérationnelle.

Le projet social développe cependant un plan d'actions spécifique pour accompagner les parents :

Droblómatique traitée	PLAN D'ACTIONS		
Problématique traitée	Familles		
Comment accompagner	Les actions à poursuivre :		
les parents dans	→ Le CAS/JCL propose des services et des projets en direction de l'enfance, de la jeunesse et des familles pour :		
l'exercice de leur	- Répondre aux problématiques de gardes des enfants : ALSH 3-12 ans, Temps d'Activités Périscolaires		
fonction parentale?	- Proposer des projets pédagogiques qui favorisent l'épanouissement des enfants et des jeunes et qui définissent l'implication des parents.		
	- Proposer une action d'accompagnement à la scolarité pour les enfants et les jeunes.		
	- Proposer des temps d'animation pour toute la famille : sorties familiales, atelier parents/enfants.		
	 Proposer des actions d'information et de prévention en direction des enfants, des jeunes et des parents : soirées d'information/prévention pour les parents, projets pluri-partenariaux enfance et jeunesse (semaines d'éducation contre les discriminations, semaines radio, droits de l'enfant), les accompagnements du Point Information Jeunesse (permanence info jeunesse, actions prévention orientation, santé, citoyenneté), la Cyber-base (éducation au multimédia, prévention à l'usage d'internet). → Favoriser les interactions régulières entre les générations à travers nos projets enfance, jeunesse et famille : Permettre du lien entre les différents publics du CAS/JCL : les participants des loisirs créatifs qui s'investissent dans l'organisation des semaines d'éducation contre les discriminations, des jeunes porteurs de projets qui participent à l'animation de l'atelier théâtre, de l'assemblée générale Favoriser la rencontre éducative entre enfants et adultes à travers nos partenariats associatifs : semaines d'éducation contre les discriminations, implication d'associations locales dans l'animation des TAP. L'accompagnement des jeunes porteurs de projet qui permet la rencontre avec des élus municipaux, du CA du CAS/JCL, des bénévoles du Secours Populaire, l'implication d'intervenants bénévoles en animation : bénévole aide aux devoirs, animations ponctuelles (atelier magie), bénévole atelier bricolage, parents qui participent à des animations de l'ALSH. Les actions à développer : 		
	→ Mettre en place une commission famille dont l'une des missions sera de travailler aux réponses à apporter aux difficultés des parents.		
	→ Aller à la rencontre des familles dans les lieux où l'on peut les rencontrer : fêtes des écoles, marché de Noël, Festimômes, portes ouvertes du collège pour mener des actions ludiques et éducatives, de prévention, d'information.		
	→ Accompagner les associations locales qui encadrent des enfants et des jeunes sur les questions de l'utilisation du Bon Temps Libre, de la gestion de l'encadrement d'enfant.		

Objectif N° 2: Pouvoir recueillir la parole des habitants et favoriser leur implication dans la vie de l'association et l'animation de la vie sociale locale.

Dans tous ses axes d'intervention, le CAS/JCL doit s'appuyer sur la parole des familles et des habitants, doit favoriser leur participation dans la résolution de leurs difficultés, dans les réponses à leurs besoins. Le CAS/JCL doit permettre l'émergence de projets collectifs et/ou individuels et accompagner leurs réalisations.

Pour cela le Projet Social 2017-2020 prévoit un plan d'actions spécifiques :

Droblómaticus traitás	PLAN D'ACTIONS	
Problématiques traitées	Familles	Familles et habitants
Comment recueillir la parole des habitants et comment la traiter ?	→ Rencontrer les familles dans les lieux où elles sont présentes (fête des écoles, marché de noël, accueil PMI, Festimômes).	 → L'équipe de direction doit coordonner les réunions du personnel administratif, du personnel d'animation et les réunions d'équipe complète afin de pouvoir réinterroger tous les ans nos règles de fonctionnement en fonction des remarques des familles, des habitants et de leurs usages respectifs. → Rencontrer tous les ans des familles et des habitants dans le cadre d'entretiens individuels et identifier les problématiques, les initiatives qui peuvent fédérer des groupes d'habitants.

Ducklémentiaaa tusitéaa	PLAN D'ACTIONS	
Problématiques traitées	Familles	Familles et habitants
Comment le CAS/JCL peut favoriser l'implication, la participation des habitants/des familles dans l'animation de la vie sociale locale (dont l'implication dans les actions du CAS/JCL):	 → Mise en place d'un groupe famille, composé de familles, d'administrateurs volontaires et de professionnels référents, qui puisse être activé quand les familles expriment des problématiques → L'accompagnement de projets de jeunes. 	 → L'accompagnement de projets d'habitants : projet théâtre, atelier couture, projets à venir. → Valoriser les bénévoles d'activités et les bénévoles administrateurs de la structure : - Mise en place d'un contrat de bénévolat. - Valoriser les compétences et l'engagement des administrateurs en animant des groupes de travail salariés/administrateurs sur des thèmes ciblés. → Développer la communication sur les valeurs et les missions du CAS/JCL en rédigeant un projet associatif.

VII ECONOMIE DE PROJET

Un des facteurs de réussite de ce projet réside dans une bonne connaissance des modalités de financements des principaux financeurs : la CAF et la Commune

Un des outils identifiés dans le projet social finissant est l'élaboration d'une convention d'objectifs et de moyens tripartites, le travail n'ayant pas été réalisé, il est essentiel de le reporter dans le nouveau Projet Social.

Présentation du budget 2016 18

Evolution du budget sans développement :

- ◆ Nous identifions la nécessité de savoir qui accompagne l'évolution structurelle du budget et notamment l'augmentation à moyen constant de la masse salariale annuelle qui est de l'ordre de 1.5% par an (soit environ 6000€).
- Si nos contrats de gaz, d'électricité et d'eau étaient englobés dans le contrat communal, cela donnerait peut-être lieu à des économies substantielles.
- ◆ Nous devrons consolider à l'horizon de deux ans le poste de la directrice ALSH/coordinatrice TAP, un besoin supplémentaire de 7000€/an à partir de 2019.

Ce Projet Social annonce un développement :

Ce nouveau Projet Social annonce des besoins de développement : création d'un péricentre qui nécessitera l'embauche ou la mise à disposition de personnel supplémentaires le matin et le soir.

Nous devrons avec la collectivité étudier les modalités d'accueil des publics hors commune.

83

¹⁸ Annexe 5 budget prévisionnel 2016

VIII MODALITES D'EVALUATION

Lors de l'élaboration d'un nouveau Projet Social, nous faisons toujours le constat que le temps à consacrer à l'évaluation et au diagnostic est important. Nous allons donc mettre en place un système d'évaluation continu.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Objectifs	Les critères reposeront sur notre capacité à :	Les indicateurs permettront d'attester du degré de l'atteinte de l'objectif :
Proposer des projets, des services en direction des familles et des habitants qui prennent en compte leurs contraintes de vie, qui favorisent leurs prises d'initiatives, en adéquation avec les évolutions démographiques, administratives, technologiques	 Réétudier les demandes des familles et mettre en place des horaires et des modalités d'accueil d'enfants qui amélioreront l'articulation des différents temps de vie des familles tout en respectant nos objectifs pédagogiques. A construire des outils de recueil d'informations qui nous permettent de mesurer régulièrement les besoins des familles, de former l'équipe de professionnels à cette démarche. A mettre en place des entretiens annuels ciblés sur les familles et quelques personnes ressources que nous aurons identifiées dans le plan d'actions. Interpeller les partenaires du comité de pilotage. 	 Mise en place ou pas d'un accueil péricentre, selon quelles modalités (seul ou avec la commune ou un autre partenaire). Taux de fréquentation des accueils. Existence de documents de recueil d'informations, leur exploitation en groupe de travail. Nombre et contenu des rencontres.
Promouvoir et impulser la mise en réseau des dispositifs de solidarité locale afin de prendre en compte les familles et les habitants en situation de fragilité.	 Faire un état des lieux des acteurs de la solidarité et recenser leurs actions en direction des publics fragilisés. Construire un document commun. Impulser des rencontres et communiquer avec les partenaires identifiés. Impliquer les familles. 	Existence de rencontres. Création d'un outil de travail pour les acteurs de la solidarité.
S Assurer une présence du CAS/JCL « hors les murs » pour continuer à agir sur le développement des dynamiques partenariales locales.	 Mesurer l'évolution des dynamiques partenariales à Champagné. Trouver de nouveaux partenaires. Coordonner le travail partenarial. Formaliser des partenariats. 	 Schémas dynamiques partenariales à reconstruire au terme du projet social. Lister les nouveaux partenariats. Nombre de rencontres effectives. Evolution des conventions de partenariat.

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Objectifs	Les critères reposeront sur notre capacité à :	Les indicateurs permettront d'attester du degré de l'atteinte de l'objectif :
• Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale et promouvoir la rencontre intergénérationnelle.	 Rencontrer les familles sur différents espaces du territoire. Proposer des actions de rencontre et d'échange entre générations. Proposer des actions de loisirs, de prévention, d'information aux familles. Recueillir le vécu des participants. 	 Nombre d'actions hors les murs, nombre de familles rencontrées. Nombre d'actions. Entretiens avec des participants
Pouvoir recueillir la parole des habitants et favoriser leur implication dans la vie de l'association et l'animation de la vie sociale locale.	 Réaliser des entretiens sur la base d'un échantillonnage représentatif des habitants, tous les ans. Etre présent sur des temps hors les murs pour rencontrer des habitants. Recenser les expressions des habitants entendues lors de nos accueils. Impulser des actions collectives qui répondent aux problèmes identifiés. Mesurer l'impact sur les habitants investis. 	 Nombre de personnes rencontrées Nombre de rencontres hors les murs Les outils créés. Nombre de temps d'échange en équipe sur ces informations. Mise en place d'une commission famille, nombre de familles investies, thèmes de travail. Nombre d'actions qui découle de ces rencontres. Nombres d'habitants impliqués dans ces actions Entretiens avec des habitants investis dans des projets.

LEXIQUE

A.C.F. Animation Collective Familles

A.D.C.S. Association Départementale des centres Sociaux

A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Rural

A.G. Assemblée Générale

A.G.C. Animation Globale et Coordination

A.L.S.H. (C.L.S.H.) Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Centre de Loisirs Sans Hébergement)

A.N.C.V. Agence Nationale des Chèques Vacances B.A.F.A. Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

B.P.J.E.P.S. Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

C.A. Conseil d'Administration

C.A.F./C.N.A.F. Caisse d'Allocations Familiales/Caisse Nationale d'Allocations Familiales

C.A.F.S. Centre d'Accueil Familial Spécialisé

C.A.S/JCL (C.A.S.) Centre d'Animation Sociale Jean-Claude LAUDE

C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

C.E. Cours Elémentaire

C.E.J. Contrat Enfance Jeunesse
C.F.I. Chantier Formation Insertion

C.L.A.S. Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

C.M. Cours Moyen
C.P. Cours Préparatoire
C.V. Curriculum Vitae

D.D.C.S. Direction Départementale de la Cohésion Sociale

E.P.S. Education Physique et Sportive

E.T.P. Equivalent Temps Plein

F.A.L. Fédération des Associations Laïques

F.C.P.E. Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

F.R. Familles Rurales

H.L.M. Habitation à Lover Modéré

I.N.S.E.E. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

I.T.E.P. Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

M.A.E. Mutuelle d'Assurance Enfant M.S.A. Mutualité Sociale Agricole

P.C. Personnel Computeur (ordinateur)

P.E.D.T. Projet Educatif Territorial
P.I.J. Point Information Jeunesse
P.M.I. Protection Maternelle et Infantile

P.S. Prestations de Services

R.A.M./R.A.M.P.E. Relais Assistante Maternelle – Parents – Enfants

R.E.A.P.P. Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents

R.I.M.a Régiment d'Infanterie de Marine

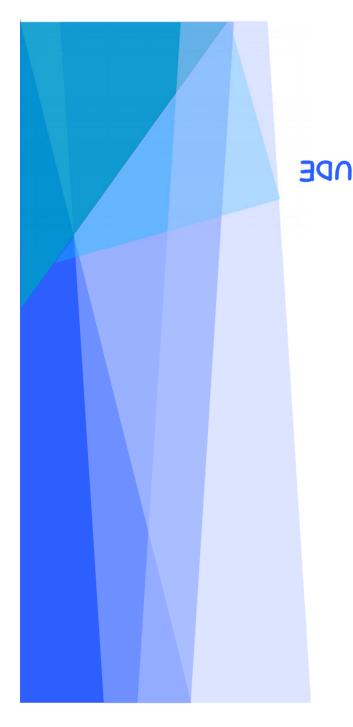
S.E.S.S.A.D.

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile Transport Urbain Le Mans Métropole Société Nationale des Chemins de Fer S.E.T.R.A.M. S.N.C.F.

T.A.P. Temps d'Activités Périscolaire Transports Interurbain de la Sarthe Tickets Sports et Culture Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains T.I.S.

T.S.

S.R.U.





CENTRE d'ANIMATION SOCIALE Jean-Claude LAUDE

Rue Jacques Guède - 72470 CHAMPAGNÉ

₹ 02.43.82.82.21 - Fax : 02.43.82.82.17

accusil@cas-champagne.fr

Site: centreanimationsociale-champagne.fr